

Rapport arabe sur le développement humain 2022

Élargir les opportunités pour un relèvement inclusif et résilient à l'ère post-COVID

Résumé



Copyright © 2022

Par le Programme des Nations Unies pour le développement
Bureau régional pour les États arabes
1 UN Plaza, New York, NY 10017 États-Unis

Tous droits réservés. Aucune partie de ce document ne peut être reproduite, enregistrée dans un système d'archivage ou transmise sous aucune forme ou par aucun moyen électronique, mécanique, photographique, enregistré ou autre, sans autorisation préalable.

Les conclusions, analyses et recommandations contenues dans le présent Rapport ne représentent pas la position officielle du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ni d'aucun des États membres des Nations Unies qui font partie de son Conseil d'administration. Elles ne sont pas non plus nécessairement approuvées par ceux qui sont mentionnés dans les remerciements ou cités.

Les dénominations utilisées et la présentation des données dans la présente publication ne constituent pas l'expression par le PNUD d'un quelconque avis concernant le statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone, ou de ses autorités, ou concernant le tracé de ses frontières ou limites. Les lignes en pointillés sur les cartes représentent des lignes de frontières approximatives dont le tracé peut ne pas avoir fait l'objet d'un accord définitif.

Certains des chiffres figurant dans la partie analytique du Rapport, lorsqu'ils sont indiqués, ont été estimés par l'équipe de rédaction du RADH 2022 ou d'autres contributeurs au Rapport et ne sont pas nécessairement les statistiques officielles du pays, de la région ou du territoire concernés, qui peuvent utiliser d'autres méthodes. Tous les chiffres cités proviennent de sources officielles. Toutes les précautions raisonnables ont été prises par l'équipe de rédaction du RADH 2022 pour vérifier les informations contenues dans la présente publication. Toutefois, la publication imprimée est distribuée sans garantie d'aucune sorte, expresse ou implicite.

La mention de sociétés particulières ne signifie pas que celles-ci sont approuvées ou recommandées par le PNUD par préférence à d'autres sociétés de nature similaire qui ne sont pas citées.

Édition, mise en page et publication : Communications Development Incorporated, Washington, D.C.

Conception de la couverture : Nicolas Rapp



Rapport arabe sur le développement humain 2022

Numéro de vente : E.22.III.B.5

ISBN : 9789211264548 (version imprimée)

ISBN : 9789210019293 (version numérique)

ISSN : 1992-7622 (version imprimée)

ISSN : 2520-2189 (version numérique)

Cet ouvrage fait l'objet d'une entrée au catalogue de la British Library et de la Bibliothèque du Congrès des États-Unis.



RAPPORT ARABE SUR LE
DÉVELOPPEMENT HUMAIN 2022

**Élargir les opportunités
pour un relèvement
inclusif et résilient à
l'ère post-COVID**

RÉSUMÉ

Avant-propos, par l'Administrateur du PNUD

Plus de deux ans se sont écoulés depuis que la pandémie de COVID-19 s'est déclarée. L'ampleur de ses effets a été considérable, et ses conséquences se font encore sentir partout dans le monde. Bien souvent, la pandémie a balayé plusieurs années d'avancées difficilement acquises en matière de développement humain. Ce constat est d'autant plus visible dans les pays moins développés, dans les régions fragiles et au sein des communautés vulnérables.

Le présent Rapport arabe sur le développement humain propose une évaluation opportune de ce qu'exigera la reprise du développement humain dans la région des États arabes à l'ère post-COVID. Au regard de la diversité de ses contextes nationaux, cette région offre de bons exemples de mesures de réponse, un éventail d'enseignements, ainsi que des données probantes mettant en évidence l'intensification et la prolongation des défis auxquelles elle est confrontée.

La pandémie de COVID-19 a particulièrement touché les systèmes de gouvernance, les économies et les sociétés de la région. Nombre de ses conséquences sont liées et se renforcent mutuellement. Il convient donc de les identifier et de les comprendre pleinement pour pouvoir y remédier.

Des mesures visant à lutter contre la pandémie, y compris des lois, des ordonnances, des décrets et des réglementations, ont souvent eu des répercussions sur les libertés publiques, ce qui a entamé la confiance dans les institutions. Sur la voie du relèvement, la clé sera de trouver l'équilibre entre, d'une part, la protection de la santé et de la sûreté publiques, et, d'autre part, la protection des libertés publiques individuelles et le respect de la vie privée des citoyens. L'efficacité du relèvement nécessitera une intervention à l'échelle de l'ensemble du gouvernement et de la société, ainsi qu'une intensification de la collaboration entre les gouvernements, le secteur privé, les citoyens, les organisations de la société civile et les organisations internationales. Le présent Rapport invite à retisser les liens de confiance entre les citoyens et les gouvernements, en garantissant les libertés et en renforçant les droits humains ainsi que l'État de droit afin de ne laisser personne de côté dans le cadre du relèvement.

Tandis que la région a connu un certain regain de croissance en 2021, le relèvement a été inégal, et les perspectives d'avenir restent incertaines compte tenu des

défis émergents et de la volatilité macroéconomique. Les déficits des finances publiques se sont accrus dans toute la région, ce qui a eu une incidence sur la dette publique, notamment dans les pays importateurs de pétrole de la région. Pendant la pandémie de COVID-19, nombre d'entreprises ont dû fermer et les salariés ont perdu de nombreuses heures de travail. En moyenne, la région a connu une perte de 11 % des revenus liés à l'emploi, faisant ainsi basculer davantage de personnes dans la pauvreté. Les répercussions de la pandémie ont accentué les inégalités existantes ; les travailleurs des petites entreprises ou d'entreprises informelles ont été plus touchés que ceux du secteur public, et les femmes ont été plus susceptibles que les hommes de quitter le marché du travail. Des mesures de protection sociale ont été mises en œuvre dans tous les pays et ont joué un rôle fondamental dans la lutte contre la pandémie. Le présent Rapport invite à renforcer l'intégration économique régionale, à promouvoir davantage la création d'emploi dans le secteur privé, en particulier pour les femmes, et à améliorer la gestion des finances publiques, avec une augmentation des dépenses sociales en vue d'assurer la protection des personnes pauvres et en situation de vulnérabilité.

L'exclusion sociale qui découle de la pauvreté et de divers types d'inégalités a des conséquences sur la cohésion sociale dans la région. Avant la pandémie, à quelques exceptions près, un financement public inadéquat des soins de santé revenait à placer la charge sur le dos des patients, ce qui rendait souvent ces soins inaccessibles pour les segments les plus vulnérables de la société. À l'issue de la pandémie, la charge du travail domestique non rémunéré a augmenté pour les femmes, ce qui est allé de pair avec une hausse alarmante des cas de violence sexiste, comme cela a été constaté dans d'autres pays du monde. Avant la pandémie, les jeunes étaient déjà confrontés aux inégalités dans le secteur de l'éducation, pour des motifs aussi variés que le genre, le revenu familial, les critères géographiques et la fracture numérique. Pendant la pandémie, l'accès à un enseignement de qualité a été d'autant plus compromis, en particulier dans les zones touchées par des conflits. Les gouvernements ont néanmoins su adopter des mesures positives visant à accroître l'inclusion, en soutenant par

exemple l'accès au numérique et la protection des groupes défavorisés, ce qui pourrait mener à des réformes plus globales. Le présent Rapport invite à placer les soins, la solidarité et la cohésion sociale au centre des efforts en faveur du relèvement.

Enfin, et surtout, la nature a également été touchée dans la région avant et pendant la pandémie, et sa dégradation continue fait obstacle à un relèvement résilient. L'amélioration des services environnementaux peut s'avérer utile pour bâtir un avenir meilleur au sortir de la crise, grâce à de nouveaux investissements pour le relèvement favorables à l'environnement, notamment en matière de décarbonation, et grâce à des investissements dans les sources d'énergie renouvelables et la gestion rationnelle des ressources en eau et des déchets.

La région des États arabes est capable de favoriser un relèvement inclusif et résilient en faisant du développement humain un atout majeur et en élargissant les opportunités pour tous. Les recommandations générales du présent Rapport proposent une voie de relèvement qui devrait permettre à la région d'atténuer les facteurs d'exclusion et de crise et de promouvoir le renforcement de la résilience pour parer aux aléas à venir, tout en reconnaissant qu'il n'existe aucun remède miracle et que des solutions intégrées pour le développement seront nécessaires.

A handwritten signature in black ink, reading 'Achim Steiner'.

Achim Steiner

Administrateur, Programme des Nations Unies
pour le développement

Avant-propos, par la Directrice régionale du Bureau régional pour les États arabes du PNUD

Le Rapport arabe sur le développement humain 2022 : Élargir les opportunités pour un relèvement inclusif et résilient à l'ère post-COVID est la publication la plus récente de la série des Rapports arabes sur le développement humain (RADH). Ce Rapport vise à comprendre les conséquences à grande échelle de la pandémie de COVID-19 sur la région et propose des recommandations en vue de son relèvement, afin de bâtir un avenir meilleur et tendre vers un développement plus inclusif et plus résilient. Le concept du développement humain est au cœur du présent Rapport : il s'agit de multiplier les possibilités pour les individus de mener une vie productive, enrichissante et autonome, tout en atténuant les pressions exercées sur la planète¹ et en apprenant à vivre en harmonie avec la nature.

Le RADH 2022 s'inscrit dans la lignée des rapports de cette série qui, pendant plus de deux décennies, ont impliqué les institutions et les citoyens des pays arabes dans des débats sur les facteurs qui déterminent les choix et les opportunités offertes aux populations de la région. Depuis sa conception, l'objectif des RADH consiste à favoriser la compréhension des enjeux prioritaires en matière de développement régional et national, de créer un consensus autour de ces enjeux et de suggérer des mesures, des stratégies et des occasions pour les aborder.

Alors que nous étudions les changements d'envergure qui se sont produits dans la région et dans le monde au cours des deux décennies qui se sont écoulées depuis le lancement du premier RADH, en 2002, un sentiment d'urgence ressurgit. À ce jour, la moitié des pays de la région font face à des crises diverses, alors que nous accueillons le plus grand nombre de réfugiés et de personnes déplacées internes dans le monde. Nous avons également constaté de modestes accomplissements vers la réalisation des objectifs de développement durable, en particulier en ce qui concerne l'accès à l'éducation et aux infrastructures. Cependant, la pandémie de COVID-19 et les nouveaux défis liés au conflit en Ukraine risquent de ralentir les progrès, voire d'entraîner un recul.

La région des États arabes se distingue également par la pluralité de ses contextes de développement.

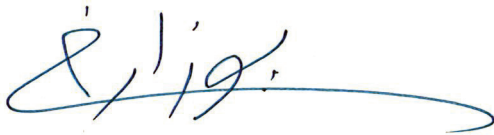
Pourtant, qu'ils soient des pays à revenu élevé, à revenu intermédiaire, à faible revenu ou fragilisés par des crises, la pandémie de COVID-19 les a tous touchés à des degrés divers, engendrant, par un effet domino, des répercussions tant sur leur gouvernance que leur économie et leur société. Malgré les nouveaux défis qui sont apparus, des mesures positives de réponse ont également été adoptées qui pourraient être généralisées ou ouvrir la voie à des efforts plus globaux. Si des solutions ciblées et spécifiques aux contextes s'imposent en raison de la diversité de ces derniers, le Rapport recense cependant plusieurs aspects généraux qu'il importera de prendre en considération.

- Il conviendra d'entreprendre des démarches décisives pour remédier aux causes des inégalités et de la vulnérabilité. Il s'agira, par exemple, de créer des filets de sécurité sociale et économique, de réduire la fracture numérique, de promouvoir une croissance du secteur privé susceptible de faire progresser les femmes et les jeunes, de soutenir une gouvernance à l'écoute et responsable, d'améliorer l'accès aux services sociaux et de renforcer la cohésion sociale.
- Les effets des pressions planétaires sur la région des États arabes exigent que nous saisissons la réalité de notre interconnexion avec le climat, de notre dépendance vis-à-vis des combustibles fossiles et de l'épuisement des ressources en eau et d'autres services écosystémiques. Le relèvement peut nous offrir l'occasion de revenir sur la voie du développement durable.
- Une reprise postpandémique inclusive nécessitera l'engagement et la participation de l'ensemble des parties prenantes de la région, des gouvernements à la société civile, en passant par les secteurs public et privé, le milieu universitaire et les décideurs politiques, afin d'orienter efficacement le cours des opérations.

Les connaissances et les solutions existent pour relever ces défis, la plupart d'entre elles sont connues et ont été éprouvées. La région recèle également un fort potentiel et déborde de projets novateurs. Il convient à présent de mobiliser collectivement nos efforts pour créer des conditions propices à leur éclosion, puis de les mener à

¹ Programme des Nations Unies pour le développement. 2020. *Rapport sur le développement humain 2020 : La prochaine frontière : Le développement humain et l'Anthropocène*, New York. Disponible à l'adresse suivante : <https://hdr.undp.org/system/files/documents/hdr2020frpdf.pdf>.

maturité. Pour ce faire, il faudra agir avec conviction afin d'élaborer un nouveau contrat social, reposant sur des normes fondées sur la nature et créant des opportunités économiques pour tous, en veillant à ce que les citoyens jouissent de leurs droits et en renforçant leurs liens avec des institutions à l'écoute. Il serait ainsi possible de poser les fondations d'une société prospère, stable et pacifique. Je vous invite à lire le présent Rapport, et j'espère que vous vous joindrez à nous pour en discuter, débattre de son contenu et participer à la diffusion de ses messages.



Khalida Bouzar

Sous-Secrétaire générale et Directrice régionale
du Bureau régional pour les États arabes, Programme des
Nations Unies pour le développement

Remerciements

Le Rapport arabe sur le développement humain 2022 bénéficie des précieuses contributions de nombreuses personnes sur une période d'un an et demi, au cours de laquelle la pandémie de COVID-19 a touché le monde entier, y compris la région des États arabes.

Auteurs principaux

Les auteurs principaux du présent Rapport sont : Tehmina Akhtar, Conseillère stratégique principale ; Vito Intini, Économiste régional principal, Chef de l'équipe Croissance inclusive et finances durables ; Kishan Khoday, Chef de l'équipe Nature, climat et énergie ; Hassan Krayem, Conseiller en gouvernance ; Gonzalo Pizarro, Chef de l'équipe Intégration des objectifs de développement durable ; et Rania Tarazi, Cheffe par intérim de l'équipe Genre au Bureau régional pour les États arabes du PNUD. La préparation de ce Rapport a été coordonnée par Tehmina Akhtar.

Co-auteurs

Nadim Farajalla, Programme changement climatique et environnement, Université américaine de Beyrouth, a co-rédigé le chapitre 6 avec l'aide de Manale Abou Dagher, Rami Abi Ammar, Elias Kharma, Christina Majdalani, Farah Mashmoushi, Celine Yazbek, et Nancy Zaarour de l'Université américaine de Beyrouth.

Nous remercions plusieurs de nos collègues du Bureau régional pour les États arabes du PNUD pour leur travail considérable et approfondi qui a contribué à la rédaction des chapitres du présent Rapport, notamment : Nadine Abdelraouf, Shireen AlAzzawi, Walid Ali, Thouraya Bahri, Colette Donadio, Gabriela Ducleon, Alexandra Fawzi, Ellen Hsu, Walid Merouani, Justus Okoko, Mariem Omrani, Fekadu Terefe, et Rania Uwaydah.

Direction et Comité consultatif

Ce Rapport n'aurait pas vu le jour sans les orientations et le leadership de Khalida Bouzar, Directrice régionale du Bureau régional pour les États arabes du PNUD et Sarah Poole, Directrice régionale adjointe. Lors de la préparation du

Rapport, nous avons pu compter sur les conseils avisés, les précieuses orientations et les perspectives de haut niveau du Comité consultatif du RADH présidé par Khalida Bouzar, du Bureau régional pour les États arabes, et figurant parmi ses membres, Pedro Conceição, Directeur du Bureau du Rapport sur le développement humain du PNUD ; Saw-san Al Lawati, Directrice générale du Centre national de statistiques et d'information d'Oman ; et Omar Razzaz, ancien Premier ministre de Jordanie. Mourad Wahba, ancien Directeur régional du Bureau régional pour les États arabes, nous a également fourni des orientations et des conseils précieux.

Examen par des pairs

Dans le cadre de la rédaction du présent Rapport, nous avons également pu compter sur la contribution de plusieurs de nos pairs qui nous ont adressé leurs recommandations écrites et ont revu les chapitres du Rapport, notamment : Ghada Barsoum, Professeure associée et Présidente du Département politique et administration publique de l'Université américaine du Caire ; Jonathan Hall, Spécialiste des politiques au Bureau du Rapport sur le développement humain du PNUD ; Nathalie Hilmi, Experte en sciences macroéconomiques et en finance internationale ; Jamil Mouawad, Chargé de recherche pour l'*Arab Reform Initiative* et Conférencier au Département de sciences politiques et d'administration publique de l'Université américaine de Beyrouth. Nous tenons également à remercier Zahra Ali, de l'Université Rutgers, et Daniela Huber, de l'Istituto Affari Internazionali, pour avoir examiné des versions précédentes du Rapport.

Parmi nos collègues du Bureau régional pour les États arabes du PNUD qui ont revu différents chapitres aux divers stades de rédaction et ont su formuler d'incalculables retours se trouvent : Elfatih Abdelraheem, Fadi Abilmouna, Rawhi Afaghani, Chavia Ali, Mohammed Al-Qussari, Kaushik Barua, Jennifer Colville, Simon Dennett, Armania Embaye, Stephen Gitonga, Frances Guy, Reem Harb, Yulia Isaeva, Denis Korchnov, Yanika Meyer-Oldenburg, Giordano Segneri, Moises Venancio, et Aneesa Walji.

Les dernières lectures du Rapport ont été réalisées par Khaled Abdel-Shafi et Alessandro Mrakic du Bureau régional pour les États arabes du PNUD. Les dernières lectures en langue arabe ont été réalisées par Hassan Krayem avec le soutien de Nadine Abdel-Raouf et Rania Uwaydah pour le Chapitre 4. Nous tenons particulièrement à remercier Shara Jazzar et Sameh Mohamad Ragab Elsharkawy pour leur relecture en langue arabe.

Équipes de recherche

Le présent Rapport s'appuie sur une série de travaux de recherche à la demande du PNUD en vue de la préparation du RADH, qui fournissent de précieuses données sur l'impact de la pandémie de COVID-19 sur la région des États arabes. Le processus a été coordonné par Iman Nuwayhid, de l'Université américaine de Beyrouth. Parmi les auteurs principaux et co-auteurs de ces diverses publications figurent :

1. *Assessing Multisectoral Collaborations in the COVID-19 Pandemic Response in Selected Arab Countries*, Fadi El-Jardali, avec la collaboration de Racha Fadlallah et Najla Daher.
2. *The Impact of COVID-19 on Progress Towards Achieving the SDGs: Using a human development lens to analyse the case of the Arab region*, Hala Ghattas, avec la collaboration de Nadine Mezher, Thurayya Zreik, Nadine Nasser, Nisreen Salti, et Stephen J. McCall.
3. *COVID-19 and Gender in the Arab States: Using a human development lens to explore the gendered risks, outcomes and impacts of the pandemic on women's health*, Jocelyn DeJong, avec la collaboration de Sasha Abdallah Fahme.
4. *Overlapping Fragilities: The Impact of COVID-19 on Refugees and IDPs in Conflict-Affected Countries in the MENA*, Nasser Yassin, avec la collaboration de Linda Matar.

Nous remercions également Jad Chaaban et Joanne Habbad pour leurs précieuses contributions écrites au moment d'intégrer le contenu de ces recherches dans les premières versions du RADH.

Communications

Merci à Noeman Al-Sayyad pour la gestion générale des communications en langues arabe et anglaise, avec l'aide inestimable de Fay Daoud et Hoda El Nahlawy.

Équipe Opérations

Paola Pagliani a joué un rôle majeur dans le cadre de la commande des travaux de recherche pour le RADH, de l'appui à la formation du Comité consultatif, et dans l'acquisition des informations techniques clés. Nous tenons à remercier Mohammad Allahou, Ellen Hsu, et Bahdja Sehli pour les efforts déployés en vue de la production et de la finalisation du Rapport, l'organisation de plusieurs consultations et la facilitation de la communication interne, ainsi que Susanne Dam-Hansen, qui a assuré la coordination au sein du centre régional du Bureau régional pour les États arabes. Merci à Huda Khattab et Elsa Sfeir pour leur soutien opérationnel fondamental.

Édition et traduction

Nous sommes reconnaissants pour le travail hautement professionnel de nos éditeurs et des artistes chargés de la mise en page chez Communications Development Incorporated, sous la direction de Bruce Ross-Larson, avec la collaboration de Joe Caponio, Meta de Coquereau, Mike Crumplar, Christopher Trott et Elaine Wilson. La traduction en langue arabe a été réalisée par IndustryArabic, sous la direction de Will Ward et Carole Rizk.

Couverture et conception graphique

La conception graphique de la couverture originale et des figures a été assurée par Nicolas Rapp.

Table des matières du Rapport arabe sur le développement humain 2022

Avant-propos, par l'Administrateur du PNUD

Avant-propos, par la Directrice régionale du Bureau régional pour les États arabes du PNUD

Remerciements

Résumé

CHAPITRE 1

Introduction

Le développement humain et ses composantes

Un cadre pour comprendre la vulnérabilité de la région des États arabes face aux chocs

Les effets de la pandémie de COVID-19 sur les vulnérabilités structurelles de la région des États arabes

Tracer la voie vers un relèvement inclusif et résilient

CHAPITRE 2

Le développement humain et la pandémie de COVID-19

La situation du développement humain dans la région des États arabes

L'impact de la pandémie de COVID-19 sur les différents aspects du développement humain

CHAPITRE 3

Établir une gouvernance responsable et à l'écoute

Les défis liés à la gouvernance

État des lieux de la gouvernance

Mesures d'intervention et efficacité institutionnelle

CHAPITRE 4

Promouvoir des économies diversifiées et concurrentielles

Dynamiques macroéconomiques

Interventions macroéconomiques

Recommandations relatives aux interventions macroéconomiques

Emploi

Protection sociale — couverture et adéquation

CHAPITRE 5

Favoriser des sociétés inclusives et soudées

Cohésion sociale

Relations et dynamiques familiales

Relations sur le lieu de travail

CHAPITRE 6

Accélérer la transition écologique

Convergence des risques et des vulnérabilités

Favoriser la transition écologique

Vers un nouveau contrat avec la nature

CHAPITRE 7

Remettre le développement humain sur le bon chemin

Pour une gouvernance plus responsable et plus à l'écoute

Pour des économies plus diversifiées et plus concurrentielles

Pour des sociétés plus inclusives et soudées

Le relèvement écologique requiert d'agir à l'échelon local

Vers un nouveau contrat social

Notes

Références

TABLEAUX STATISTIQUES ET TABLEAUX DE BORD DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Indices composites de développement humain

- 1 L'indice de développement humain et ses indicateurs constitutifs
- 2 L'évolution de l'indice de développement humain, 1990-2019
- 3 L'indice de développement humain ajusté aux inégalités
- 4 L'évolution de l'indice de développement humain ajusté aux inégalités, 2010-2019
- 5 L'indice de développement de genre
- 6 L'évolution de l'indice de développement de genre, 1995-2019
- 7 L'indice d'inégalité de genre
- 8 Résultats de santé
- 9 Niveaux d'instruction
- 10 Revenu national et composition des ressources
- 11 Travail et emploi
- 12 Revenu national et composition des ressources

Tableaux de bord du développement humain

- 1 Qualité du développement humain
- 2 Écart entre les genres tout au long de la vie
- 3 Autonomisation des femmes
- 4 Durabilité environnementale
- 5 Viabilité socioéconomique

Références statistiques

ENCADRÉS

- 2.1 Développement humain et objectifs de développement durable
- 2.2 Les villes et la pandémie de COVID-19
- 2.3 Inégalité des chances dans l'éducation et contexte socioéconomique de la Jordanie
- 5.1 Services judiciaires à distance pour les violences sexistes

FIGURES

- 1 Corrélation entre niveau de revenu et taux de vaccination
- 2 Comprendre les forces qui influencent le développement humain dans les États arabes
- 3 Confiance de la population à l'égard du gouvernement dans une sélection de pays arabes — beaucoup ou énormément ?
- 4 L'impact de la pandémie de Covid-19 sur les marchés du travail entre juillet et octobre 2020 était hautement inégal et variable en fonction des pays et du genre
- 5 L'impact de la pandémie de Covid-19 sur les travailleurs était différent au Maroc et en Tunisie
- 1.1 Cadre conceptuel pour comprendre l'impact de la pandémie de COVID-19 sur la région des États arabes
- 2.1 La pandémie de COVID-19 a donné lieu à une chute vertigineuse et sans précédent du développement humain à l'échelle mondiale
- 2.2 Le recours généralisé à l'enseignement à distance pendant la pandémie de Covid-19 a mis en évidence l'étendue de la fracture numérique dans les États arabes, 2019.
- 2.3 La moyenne régionale des États arabes cache les différences de taux et les fluctuations de la pauvreté de revenu d'un pays et d'un territoire à l'autre
- 2.4 Plus de la moitié des personnes interrogées décrivent la hausse du coût de la vie comme étant l'un des deux principaux défis découlant de la pandémie de COVID-19, 2021
- 2.5 La pauvreté multidimensionnelle diminuait dans les pays et les territoires en développement de la région des États arabes pour lesquels des données étaient disponibles
- 2.6 Les privations en matière d'éducation étaient les premiers facteurs de la pauvreté multidimensionnelle dans les pays et les territoires en développement de la région des États arabes
- 2.7 Plus de 40 % des personnes interrogées décrivent l'interruption de l'enseignement comme l'un des deux principaux défis découlant de la pandémie de COVID-19, 2021
- 2.8 Selon les estimations, les inégalités de revenus dans la région des États arabes sont parmi les plus élevées au monde, 2021
- 2.9 Le recul du développement humain lié aux inégalités dans la région des États arabes est supérieur à la moyenne mondiale, et n'est inférieur qu'aux reculs enregistrés en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne, 2020
- 2.10 La confiance à l'égard des gouvernements est généralement faible dans la région des États arabes, 2018-2019
- 2.11 La perception de la population par rapport au degré de liberté d'expression, de rassemblement et d'adhésion à des organisations de la société civile n'a cessé de décliner dans la région des États arabes entre 2011 et 2019
- 2.12 L'indice de développement humain et l'indice de développement humain ajusté aux pressions exercées sur la planète pour les États arabes
- 3.1 Les résultats de l'indice de gouvernance dans les États arabes varient considérablement dans la région, 2021

- 3.2 Classement des États arabes au regard de l'indice de perception de la corruption en 2021
- 3.3 Confiance de la population à l'égard du gouvernement dans une sélection de pays arabes — beaucoup ou énormément ?
- 3.4 Performance du gouvernement face à la pandémie — excellente ou bonne ?
- 3.5 Classement des États arabes au regard de l'indicateur État de droit en 2021
- 4.1 Dépenses publiques relatives au PIB dans la région des États arabes
- 4.2 Les confinements et les couvre-feux associés à la pandémie de COVID-19 ont eu de sévères répercussions sur les entreprises et leurs salariés dans la région des États arabes, entraînant des pertes considérables en heures de travail
- 4.3 L'impact de la pandémie de Covid-19 sur les marchés du travail entre juillet et octobre 2020 était hautement inégal et variable en fonction des pays et du genre
- 4.4 L'impact de la pandémie de COVID-19 sur les travailleurs était différent au Maroc et en Tunisie, en fonction du type d'activité professionnelle en novembre 2020
- 4.5 Pourcentage de PME bénéficiant d'un prêt bancaire/d'une ligne de crédit
- 4.6 Pourcentage de PME dont les fonds de roulement sont financés par des banques
- 4.7 Population couverte par au moins une mesure de protection sociale
- 4.8 Couverture de la protection sociale par branche, 2020
- 5.1 Faire des dons aux organisations caritatives et venir en aide aux personnes en situation de pauvreté sont des valeurs importantes dans la région des États arabes, 2019
- 5.2 L'indice de couverture sanitaire universelle, 2017
- 5.3 Confiance des personnes interrogées dans les informations reçues par l'intermédiaire des médias sociaux, en fonction des sources, 2021
- 5.4 Part des femmes et des hommes dans le travail domestique non rémunéré dans la région des États arabes, 2019
- 5.5 Pourcentage du travail domestique non rémunéré dans le volume total de travail des femmes, 2019
- 5.6 Pourcentage de personnes interrogées mariées ayant rapporté une hausse du temps consacré aux tâches ménagères (cuisine, ménage, service des repas), en fonction du genre, 2020
- 5.7 Évolution de la perception de l'augmentation de la violence sexuelle au sein de la communauté pendant la pandémie, chez les hommes et les femmes interrogés, de 2020 à 2021.
- 5.8 Impact de la pandémie de COVID-19 sur le statut professionnel

TABLEAUX

- 2.1 Développement humain et objectifs de développement durable, par typologie de pays et de territoire
- 2.2 Épisodes de croissance inclusive dans la région des États arabes
- 2.3 Dimensions de l'inégalité ayant potentiellement subi les effets de la pandémie
- 2.4 Valeurs de l'indice de développement humain (IDH), valeurs de l'indice de développement humain ajusté aux pressions exercées sur la planète (IDHP) et valeurs de l'indice de développement humain ajusté aux inégalités (IDHI)
- 4.1 Mesures d'intervention fiscales et monétaires dans la région des États arabes, par pays, 2020
- 6.1 Pratiques financières durables dans six États arabes

RAPPORT ARABE SUR LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN 2022

Résumé

Le Rapport arabe sur le développement humain (RADH) 2022 évalue les effets de la pandémie de COVID-19 sur la trajectoire de la région des États arabes en matière de développement humain durable¹. Bien que deux années se soient écoulées depuis que la pandémie est apparue dans le monde, il est encore trop tôt pour prendre la pleine mesure de ses effets sur les perspectives de la région. Il est toutefois évident que la pandémie a balayé plusieurs années d'avancées en matière de développement humain. Le Rapport étudie les perspectives de développement humain dans la région et soutient que pour remettre la trajectoire du développement humain sur le bon chemin à l'ère postpandémique, il faudra déployer davantage d'efforts pour rendre les systèmes de gouvernance plus responsables et plus à l'écoute, les économies plus diversifiées et plus concurrentielles, et les sociétés plus soudées et plus inclusives, afin de garantir un relèvement résilient pour tous.

Bien que l'analyse du Rapport ait été conduite avant le conflit en Ukraine et les conséquences qui en découlent sur la région des États arabes, son cadre peut faciliter la compréhension des chocs et des crises au-delà de la pandémie de COVID-19. Les stratégies de relèvement qui suivent l'approche mise en avant dans le présent Rapport peuvent également constituer un moyen pour les pays de renforcer leur résilience face aux défis émergents, tels que les conséquences du conflit en Ukraine sur les prix de l'énergie et des denrées alimentaires dans de nombreux pays du monde. Ces conséquences sont particulièrement redoutées par les pays importateurs de pétrole de la région. En concentrant l'attention sur des mesures économiques inclusives et des mécanismes de protection sociale visant à réduire les inégalités et à soutenir les populations les plus vulnérables, et en redoublant d'efforts pour tendre vers un relèvement résilient et écologique privilégiant les sources d'énergie renouvelables, la région pourrait ainsi se trouver mieux préparée face aux défis alimentaires, énergétiques et financiers qui se profilent à l'horizon en raison du conflit en Ukraine.

Avant la pandémie de COVID-19, la région des États arabes était déjà aux prises avec nombre de faiblesses et de fragilités, très souvent exacerbées par des conflits et de l'instabilité politique. Les possibilités d'un développement humain inclusif étaient limitées par des pratiques économiques non durables et les inégalités, également d'ordre économique. Les inégalités spatiales entraînaient des obstacles structurels à l'accès aux services de base et aux stratégies d'adaptation qui auraient permis de subvenir aux besoins des plus vulnérables. La pandémie a également révélé l'existence de profondes inégalités sociales et le manque de préparation de nombreux gouvernements face aux défis émergents.

La manière dont les États arabes ont réagi à la pandémie reflète bien la diversité de leurs contextes

de développement. Dans les pays fragiles et touchés par les conflits, les systèmes de santé, les structures gouvernementales et les filets de protection sociale, déjà affaiblis, ont subi des pressions encore plus fortes. Certains pays à revenu intermédiaire ont plutôt bien réussi à gérer la première vague, mais ont dû faire face par la suite à des difficultés qui se prolongeaient. Les pays à revenu élevé du Golfe s'en sont mieux sortis, grâce à leurs ressources et leurs meilleurs systèmes de santé. Ils ont pu imposer rapidement des restrictions pour éviter la propagation de la maladie.

Début juin 2022, les rapports officiels indiquaient que le nombre de cas de COVID avait atteint environ 13 millions dans la région, et environ 170 000 décès. Les moyennes régionales sont quelque peu inférieures aux moyennes mondiales, mais le taux par million d'habitants est compris entre 380 cas officiellement rapportés au Yémen et 324 000 cas à Bahreïn (contre une moyenne mondiale de près de 69 000 cas). Le taux de mortalité varie entre 69 victimes par million d'habitants officiellement enregistrées au Yémen et 2 376 en Tunisie (par rapport à une moyenne mondiale de 811)². En outre, la région semble avoir un taux de vaccination en deçà des objectifs fixés, affichant une moyenne régionale inférieure à la moyenne mondiale et un vaste écart entre les pays, allant d'un petit 1,4 % de population totalement vaccinée au Yémen à près de 97 % aux Émirats arabes unis (tandis que la moyenne mondiale atteint 60 % ; voir la figure 1).

Le développement humain a subi le fléau de la pandémie de COVID-19 bien au-delà de la propagation du virus lui-même, jusque dans les mesures de contrôle visant à le contenir et dans celles visant à en atténuer les effets de plus grande envergure. Les confinements, les fermetures d'établissements et les restrictions de circulation ont diminué les libertés de la population. Les ralentissements de l'économie ont privé de nombreuses personnes de leurs moyens de subsistance tout en réduisant les ressources publiques destinées à la santé et à la protection sociale, notamment pour les personnes se trouvant déjà en situation de vulnérabilité.

Parfois, l'action rapide des gouvernements a permis d'atténuer certains des pires effets sur le développement, et parfois aussi, les mouvements de solidarité sociale et les organisations de la société civile ont su rapidement se mobiliser pour relever les défis de la pandémie. Toutefois, dans toute la région, les inégalités et les vulnérabilités structurelles se sont accentuées. Une volonté et un engagement politiques plus prononcés seront nécessaires pour resserrer les écarts entre les pays bénéficiant d'un niveau de développement humain élevé et les pays plus susceptibles d'accuser un retard sur ce plan. Seules des réformes fondamentales et des approches novatrices bien coordonnées peuvent créer un environnement propice permettant aux gens de mener une vie longue, saine et productive.

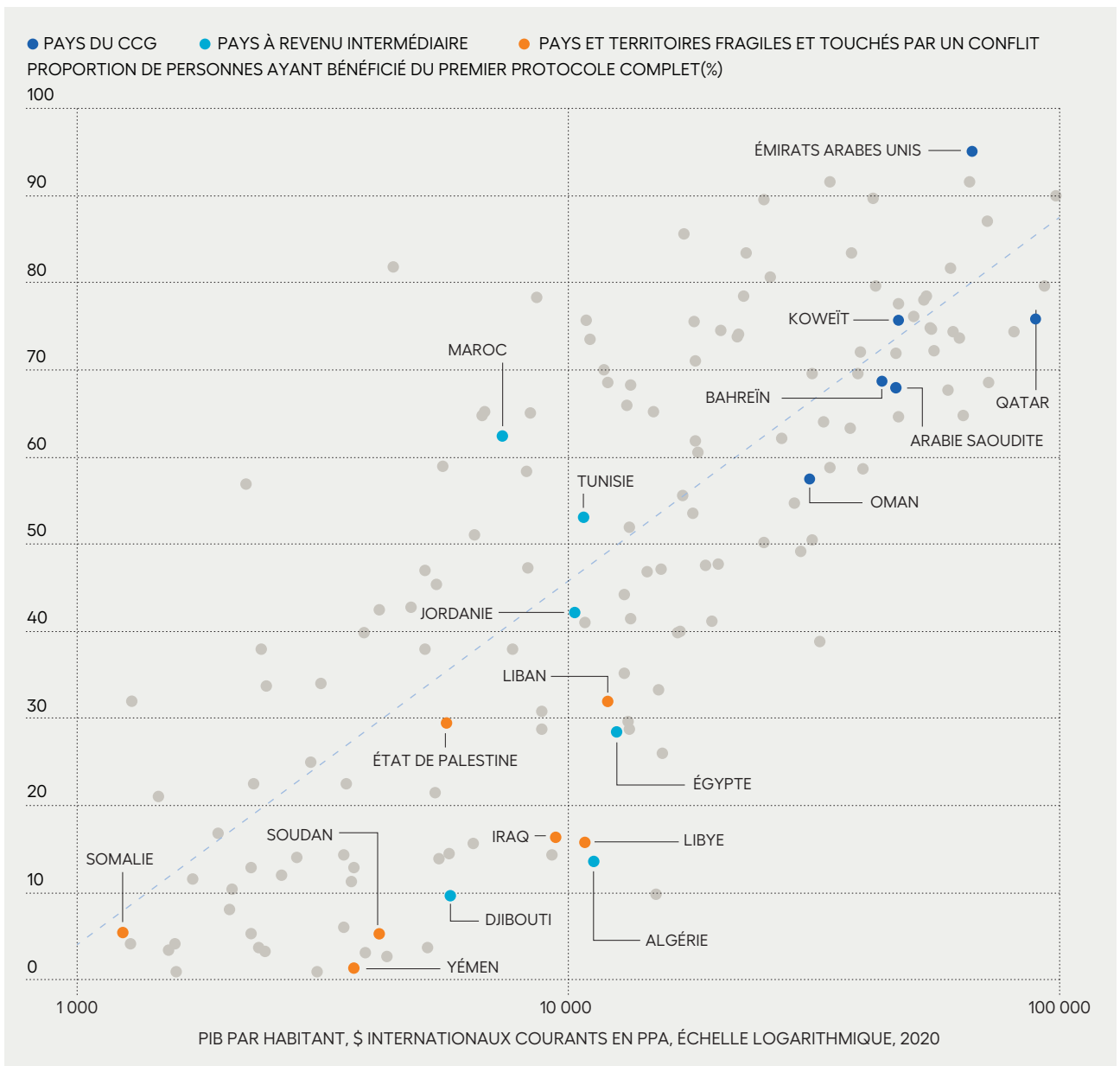
Comprendre l'impact de la pandémie de COVID-19 sur le développement humain

Le postulat principal du présent Rapport est que les capacités et les libertés humaines peuvent être renforcées par une gouvernance responsable et à l'écoute, des économies diversifiées et résilientes et des sociétés caractérisées par la cohésion et l'inclusion (voir la figure 2). Dans l'ensemble des États arabes, comme dans chaque pays, les dynamiques du pouvoir et les interactions entre les institutions, les économies et les sociétés ont une incidence sur les capacités humaines et peuvent accentuer

ou atténuer de nombreuses formes d'inégalités. Sans un équilibre des structures de pouvoir, les réglementations, les politiques et leurs effets sont plus susceptibles de bénéficier aux personnes détenant un plus grand pouvoir. Le lien entre pouvoir et développement sous-tend les relations entre les citoyens et l'État, les processus qui établissent et modifient ces relations et la trajectoire du développement humain le long du spectre entre conflit et paix.

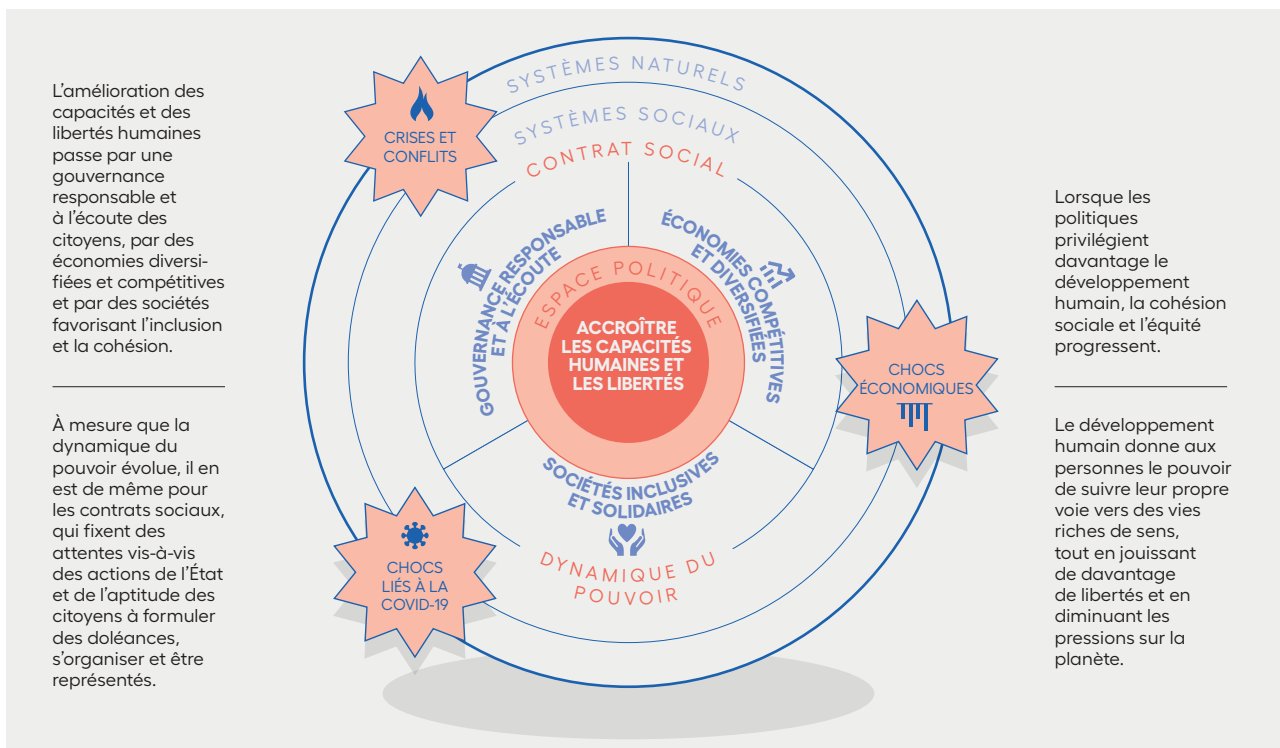
À mesure que les relations de pouvoir changent, les contrats sociaux évoluent, en fonction de nombreux facteurs. Les perceptions, les préférences et les priorités des citoyens déterminent leurs attentes quant aux actions

Figure 1 : Corrélation entre niveau de revenu et taux de vaccination



Source : Les taux de vaccination sont des données officielles collectées par Our World Data ; dernière mise à jour en mars 2022. Disponibles à l'adresse suivante : <https://ourworldindata.org/covid-vaccinations>. Les données relatives au PIB par habitant sont issues des indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale.

Figure 2 : Comprendre les forces qui influencent le développement humain dans les États arabes



Source : Équipe du RADH 2022

étatiques, tout comme leur capacité d'être représentés et de participer aux prises de décisions. Les avancées réalisées dans les institutions formelles renforcent la structure de l'État par rapport aux institutions informelles et non étatiques³. La corruption, le favoritisme et le clientélisme affaiblissent les relations entre les citoyens et l'État, et retardent les processus de développement. La diversification économique permet d'élargir le champ des opportunités, d'éviter la dépendance vis-à-vis d'un secteur unique et d'amortir la volatilité des cycles économiques, dans la mesure où le secteur privé est indépendant du secteur public.

La combinaison de ces facteurs détermine la solidité du contrat social. Lorsque l'espace politique public en faveur du développement humain se rétrécit, les risques de mainmise des élites, de fragmentation sociale et d'inégalités augmentent, et plus ces risques augmentent, plus cet espace est susceptible de se réduire. Au contraire, lorsque l'espace politique public s'étend, il en va de même pour l'environnement propice à l'inclusion, à la cohésion sociale et à l'équité, élargissant ainsi le champ des possibles pour les capacités et les libertés humaines. Les personnes disposant de capacités bien développées sont pourvues des outils nécessaires pour faire de leur vision d'une vie dans de bonnes conditions une réalité. À défaut de disposer de capacités de base, le potentiel humain reste inexploité.

Comme pour le reste du monde, les résultats du développement humain dans la région des États arabes requièrent un équilibre entre le fait d'élargir les possibilités et le bien-être de la population, et la lutte contre les pressions planétaires et l'utilisation durable des ressources naturelles. La manière dont les systèmes social et environnemental interagissent et la mesure dans laquelle ils s'inscrivent dans les limites planétaires ont une incidence sur les vulnérabilités économiques, sociales et environnementales, ce qui se répercute également sur les perspectives de paix et de stabilité de la région. La région des États arabes doit remédier aux vecteurs de conflit, de crise et de déplacement dans ses systèmes social et environnemental, afin de se relever, de contrer les retards en matière de développement occasionnés par la pandémie et d'avancer vers un avenir de paix et de sécurité pour tout le monde.

Les effets de la pandémie sur les systèmes de gouvernance

Avant la pandémie, les pays de la région étaient confrontés à des difficultés historiques en matière de gouvernance⁴, bien souvent exacerbées depuis les soulèvements de 2011 à travers la région. Depuis le Printemps arabe en 2011, les conflits de pouvoir se sont prolongés à diverses échelles dans la région et les sentiments sont partagés quant aux

perspectives d'une gouvernance responsable et à l'écoute. Bien que la Tunisie fasse exception avec sa transition vers un gouvernement représentatif, le processus de réforme en cours est au point mort, ce qui met en péril les progrès accomplis jusqu'à présent. Dans d'autres pays, comme de nombreux pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) et des pays à revenu intermédiaire, des réformes partielles ont été proposées pour répondre aux appels à plus de liberté et de redevabilité. Des promesses de stabilité y ont également été formulées comme condition *sine qua non* à la prospérité. Plusieurs autres pays sont aux prises avec des crises prolongées, y compris des conflits armés, notamment la Libye, la République arabe syrienne, la Somalie et le Yémen.

La prévalence des crises et des conflits armés dans certaines zones de la région est partiellement due à une mauvaise gouvernance et à la faiblesse des institutions. La région n'est habitée que par 5,5 % de la population mondiale, mais elle comptait en 2018 plus de 45 % des personnes déplacées et 58 % des réfugiés dans le monde⁵. Selon l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, le nombre de personnes déplacées dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord est passé de 15,8 millions en 2020 à 16,0 millions en 2021⁶. De plus, la population de réfugiés syriens reste la plus importante au niveau mondial, comptant 6,8 millions de réfugiés, soit 27 % de la population mondiale de réfugiés à la fin de l'année 2021⁷. Il convient cependant de noter que le conflit en Ukraine a déplacé 8 millions de personnes à l'intérieur du pays en 2022, et que plus de 6 millions de réfugiés provenant d'Ukraine ont été enregistrés⁸. Comme dans le reste du monde, l'apparition de la pandémie de COVID-19 a mis à mal les systèmes politiques et administratifs dans la plupart des États arabes, alors que nombre d'entre eux étaient déjà sous pression. Les ripostes à la pandémie dans la région ont été très variées d'une typologie de pays à l'autre. Les pays fragiles et touchés par des conflits ont été les plus exposés, bien que les pays à revenu intermédiaire et les pays du CCG en aient également subi les effets à des degrés différents.

La disponibilité des ressources était un facteur évident de l'efficacité de la réponse des pays face à la pandémie, tout comme l'ont été l'agilité des institutions et leur capacité de coordination. La plupart des pays du CCG ont bien réussi leur campagne de vaccination et ont rapidement relancé leur économie en 2021, dans un contexte de hausse des prix du gaz et du pétrole⁹. Les gouvernements du CCG sont parvenus à contenir la propagation de la pandémie dans leurs pays, en affichant un taux de relèvement moyen considérablement supérieur à la moyenne mondiale¹⁰. Une étude indique que le Bahreïn est le pays le plus satisfait de la réponse gouvernementale, suivi du Royaume d'Arabie saoudite, des Émirats arabes unis et du Koweït¹¹.

Les pays à revenu intermédiaire, tels que la Jordanie, le Liban et la Tunisie ont plutôt bien maîtrisé la première vague du virus, mais ont relâché leurs efforts par la suite. Dans certains pays à revenu intermédiaire ou faible, un manque de coordination a souvent été constaté entre les entités du gouvernement et d'autres acteurs, ce qui a retardé les efforts de mise en œuvre de certaines mesures de santé publique nécessaires à la lutte contre la pandémie, et du même coup affaibli la confiance dans les pouvoirs publics.

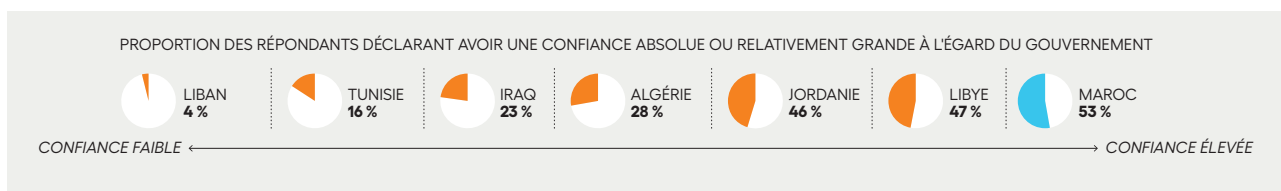
Les pays en crise disposaient d'une capacité limitée pour atténuer les effets de la pandémie en raison d'autres revers, tels que la rupture des relations sociales, des difficultés économiques, la destruction des infrastructures sanitaires et le déplacement ou la migration de nombreux professionnels de santé. La pandémie a, par conséquent, fini d'épuiser les capacités déjà affaiblies des systèmes institutionnels publics et privés dans ces pays et a encore amoindri leur capacité de réagir promptement à la crise sanitaire.

Confiance publique

Un sondage récent du Baromètre arabe mené dans sept pays arabes entre l'été 2020 et le printemps 2021 indique que seulement 30 % des personnes interrogées déclarent avoir eu beaucoup ou énormément confiance dans leur gouvernement (voir la figure 3)¹². Un sondage du Programme des Nations Unies pour le développement mené en 2019 dans 12 États arabes indique que 31 % des personnes interrogées n'estimaient pas que leur gouvernement était à l'écoute des besoins des citoyens, tandis que 34 % considéraient leur gouvernement comme ayant été plutôt à l'écoute (35 % des personnes ne se prononçaient pas)¹³. Concernant la réactivité de leur gouvernement sur la dernière décennie, 38 % répondaient qu'elle n'avait pas changé, 30 % qu'elle était devenue plus faible et 22 % qu'elle s'était améliorée.

Ce déclin dans la confiance accordée par le public au gouvernement peut aussi être observé dans les résultats du Baromètre de confiance Edelman 2021, qui révèle que la pandémie de COVID-19 « a accéléré l'érosion de la confiance dans le monde entier¹⁴ ». Dans le cadre de son sondage international, l'outil Oxford de suivi des réponses publiques face à la COVID-19 interrogeait le public sur son degré de confiance en la capacité du gouvernement à prendre soin de la population et sur la mesure dans laquelle il estimait que le gouvernement avait été factuellement véridique à propos de la pandémie. Les résultats révèlent que la méfiance vis-à-vis des pouvoirs publics est croissante¹⁵.

Figure 3 : Confiance de la population à l'égard du gouvernement dans une sélection de pays arabes – beaucoup ou énormément ?



Source : Sixième vague du Baromètre arabe, Partie III (mars-avril 2021), 2021.

Cependant, le Baromètre de confiance Edelman le plus récent (2022) cite deux pays de la région des États arabes (l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis) au nombre des sept pays dans le monde affichant la confiance publique la plus élevée (sur 27 pays étudiés)¹⁶.

Le manque de confiance de la population des États arabes dans les institutions gouvernementales s'est traduit pendant la pandémie par l'opposition aux mesures de confinement et la méfiance face aux campagnes de vaccination. La sixième vague du sondage du Baromètre arabe mené entre mars et avril 2021 indique des taux élevés de réticence à la vaccination. La majorité des personnes interrogées en Algérie, en Iraq, en Jordanie et en Tunisie indiquaient en effet n'être que peu susceptibles, voire pas du tout, de se faire vacciner gratuitement. Les répondants au Liban, en Libye et au Maroc étaient plus enclins à accepter la vaccination. Le manque de confiance croissant dans les gouvernements et les institutions figurent parmi les raisons qui expliquent la réticence à la vaccination, et une confiance publique plus élevée est au contraire positivement liée à une plus forte acceptation de la vaccination¹⁷.

Les gouvernements de la région, comme dans de nombreux autres pays, ont mis en place de nouvelles mesures qui ont une incidence sur les libertés publiques, y compris des lois, des ordonnances, des décrets, des réglementations et d'autres pratiques gouvernementales, étendant dans certains cas la surveillance numérique des citoyens. De telles mesures révèlent la tension qui existe entre les mesures de protection de la santé publique et la garantie des libertés publiques individuelles. Elles laissent apparaître la menace des abus de pouvoir par les gouvernements, qui justifient leurs actions par la pandémie.

Force est de constater le déclin des libertés perçues¹⁸. La pandémie a engendré de nouveaux défis pour la société civile et l'espace civique dans la région, en particulier si l'on considère la détérioration des moyens de subsistance de nombreux groupes dont les difficultés ne font que croître. Outre les confinements, les lois d'urgence, les ordonnances de couvre-feu et les interdictions de rassemblement, un contrôle plus strict a été mis en place en matière de liberté d'expression et de liberté de la presse, y compris sur les médias sociaux. De nombreux gouvernements ont

suspendu des journaux tout en criminalisant les « fausses informations » qui circulaient à propos du virus. Certains gouvernements ont fait appel à de nouvelles techniques de surveillance, prétendument en vue d'assurer la traçabilité des personnes atteintes du virus et de leurs contacts¹⁹, avec cependant des conséquences sur la vie privée²⁰. Il est à craindre que l'utilisation incontrôlée de la technologie pour surveiller les mouvements des individus et leurs interactions avec autrui puisse conduire au contrôle d'un volume considérable de données personnelles²¹.

Certains gouvernements ont étendu leurs pouvoirs exécutifs au moyen de réglementations d'urgence, dont les mécanismes de surveillance étaient limités ou inexistant. Ils ont affaibli l'équilibre des pouvoirs, les mécanismes de redevabilité et les demandes en faveur d'une démocratie participative. Le manque de coordination entre les agences gouvernementales et d'autres acteurs, ainsi que le retard dans la mise en œuvre de certaines mesures de santé publique nécessaires pour faire face à la pandémie, ont encore érodé la confiance dans l'État dans certains pays. La confiance limitée dans le gouvernement a parfois engendré des réactions de mécontentement, ce qui a encore retardé ou freiné les réponses et contribué à l'hésitation vaccinale.

La pandémie de COVID-19 a commencé comme une urgence de santé publique qui s'est rapidement détériorée en urgence économique, sociale et humaine. Les mesures d'intervention et de relèvement ne peuvent donc pas être la responsabilité du secteur de la santé seul, ni même du gouvernement uniquement. Au lieu de cela, une réponse de l'ensemble de la société s'impose, avec une collaboration entre les gouvernements et les entreprises privées, les bénévoles civils, les organisations de la société civile et les organisations internationales.

Impacts de la pandémie sur les économies

Peu d'États arabes disposent de secteurs privés concurrentiels, en particulier pour les biens et services commercialisables, et les pays disposant de ressources en gaz et en pétrole sont soumis à la haute volatilité des prix. En dehors des pays du CCG, la productivité du travail, en grande partie informel, est faible en comparaison avec la

moyenne mondiale et a diminué au cours des dernières années, dans de nombreux cas avant même la pandémie de COVID-19, notamment dans les pays fragiles et touchés par des conflits. Le maintien de cet équilibre entre faibles niveaux de croissance, de productivité, d'emploi et de capacités institutionnelles est dû à un contrat social fondé sur un État rentier bien établi qui semble favoriser le *statu quo* et refuser toute réforme économique à visée de transformation réelle. Les fragilités économiques bien connues de la région ne constituent certainement pas une fatalité pour autant. Elles peuvent être corrigées grâce à une approche solide de développement humain, visant à relever les défis structurels de longue date propres à la région.

Dynamiques macroéconomiques

Après une forte contraction en 2020, la croissance de la région a rebondi en 2021, mais la relance s'est avérée inégale, dépendant fortement de l'espace politique public de chaque pays pour soutenir son économie. L'économie de la région s'est effondrée de près de 4,5 % en 2020, les pays fragiles et touchés par des conflits ayant connu la chute la plus vertigineuse en moyenne (environ 15 %)²². La croissance de la région s'est rétablie à environ 6 % en 2021, mais celle du Yémen a tout de même connu une diminution d'environ 2 %²³. Une relance accélérée en 2022 est peu probable, car la moyenne estimée du taux de croissance est de 5,5 % pour toute la région, principalement portée par les pays exportateurs de pétrole. Leurs perspectives de croissance sont actuellement revues à la hausse dans le contexte de la flambée mondiale des cours du pétrole. Cependant, des révisions à la baisse s'imposent pour les pays importateurs de pétrole et ceux touchés par la crise, étant donné les pressions inflationnistes accrues²⁴.

Au cours de la première année de la pandémie, les déficits budgétaires déjà considérables se sont encore creusés dans toute la région, avec la baisse des recettes et l'augmentation des besoins en financement. En 2020, le déficit général moyen s'est agrandi de 7 points de pourcentage, à 9,2 % du produit intérieur brut (PIB), tandis que le déficit budgétaire moyen dans la région se limitait à 2,3 % du PIB en 2021 et devrait disparaître au profit d'un surplus à 4,1 % en 2022²⁵. Ces déficits budgétaires importants ont été attribués à la chute draconienne des recettes pétrolières en raison de la baisse de la demande internationale en ressources pétrolières, combinée à une hausse des dépenses d'aide aux ménages et aux entreprises. Les détériorations les plus considérables sont survenues dans les pays exportateurs de pétrole. Toutefois, étant donné la hausse prolongée des cours du gaz et du pétrole durant ces 12 derniers mois environ, leur situation budgétaire s'est nettement améliorée.

Les importants déficits budgétaires ont alourdi la dette publique, ne faisant qu'empirer une position débitrice déjà fragile. En 2020, la dette publique générale de la région culminait à 60 % du PIB, à plus de 13 points de pourcentage au-dessus de celle de 2019²⁶. Alors que la dette publique avait chuté à 56,5 % du PIB en 2021 et devrait atteindre environ 47 % en 2022, des estimations indiquent qu'elle pourrait augmenter de manière considérable et rester supérieure aux niveaux de 2019 à moyen terme pour la plupart des pays de la région qui sont importateurs de pétrole²⁷.

Sur le plan extérieur, les soldes courants de la région sont passés d'un excédent de 1,4 % du PIB en 2019 à un déficit de 3,5 % du PIB en 2020 et affichaient un excédent de 4,4 % en 2021²⁸. Les flux nets d'investissements étrangers directs (IED) vers la région se sont écroulés de 6 % en 2020, et les IED des pays du CCG vers la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord a chuté d'environ 4,6 milliards de dollars entre le premier semestre de 2019 et celui de 2020²⁹. Les entrées nettes d'IED dans la région se sont rétablies d'environ 46 % en 2021, principalement grâce aux investissements réalisés dans les pays du CCG³⁰. Malgré le fait qu'une chute de 8 % était initialement prévue dans les fonds rapatriés vers la région, les dernières estimations indiquent une hausse de près de 5,4 % en 2020 et de 7,4 % en 2021, ce qui démontre leur rôle anticyclique pour des millions de ménages³¹.

Les gouvernements des États arabes avaient annoncé un soutien budgétaire moyen de près de 2 % du PIB en 2020, apparemment plus faible que celui annoncé dans les économies émergentes³². Les dépenses supplémentaires destinées au secteur de la santé étaient également inférieures à celles de pays semblables, et la médiane des mesures budgétaires se situait aux alentours de 0,4 % du PIB. L'Arabie saoudite était en tête du classement avec 2,1 % du PIB, tandis que l'Iraq fermait la marche avec 0,02 %.

Pertes d'emploi

Pour faire face à la pandémie, la plupart des pays ont mis en place des restrictions en matière de rassemblements, allant de confinements stricts à des couvre-feux partiels la nuit en passant par des couvre-feux complets temporaires, ce qui a eu de sévères répercussions sur les marchés du travail³³. Le chômage est passé de 10,9 % en 2019 à 12,5 % en 2021 dans la région des États arabes³⁴, soit un taux bien supérieur à la moyenne mondiale de 6,2 %³⁵. Le chômage des femmes a connu une hausse plus rapide, passant de 21,4 % en 2019 à 24 % en 2021, soit trois ou quatre fois la moyenne mondiale et deux fois le taux de chômage des hommes dans la région. En 2021, la région enregistrait le pire taux de chômage des jeunes (15-24 ans) au monde.

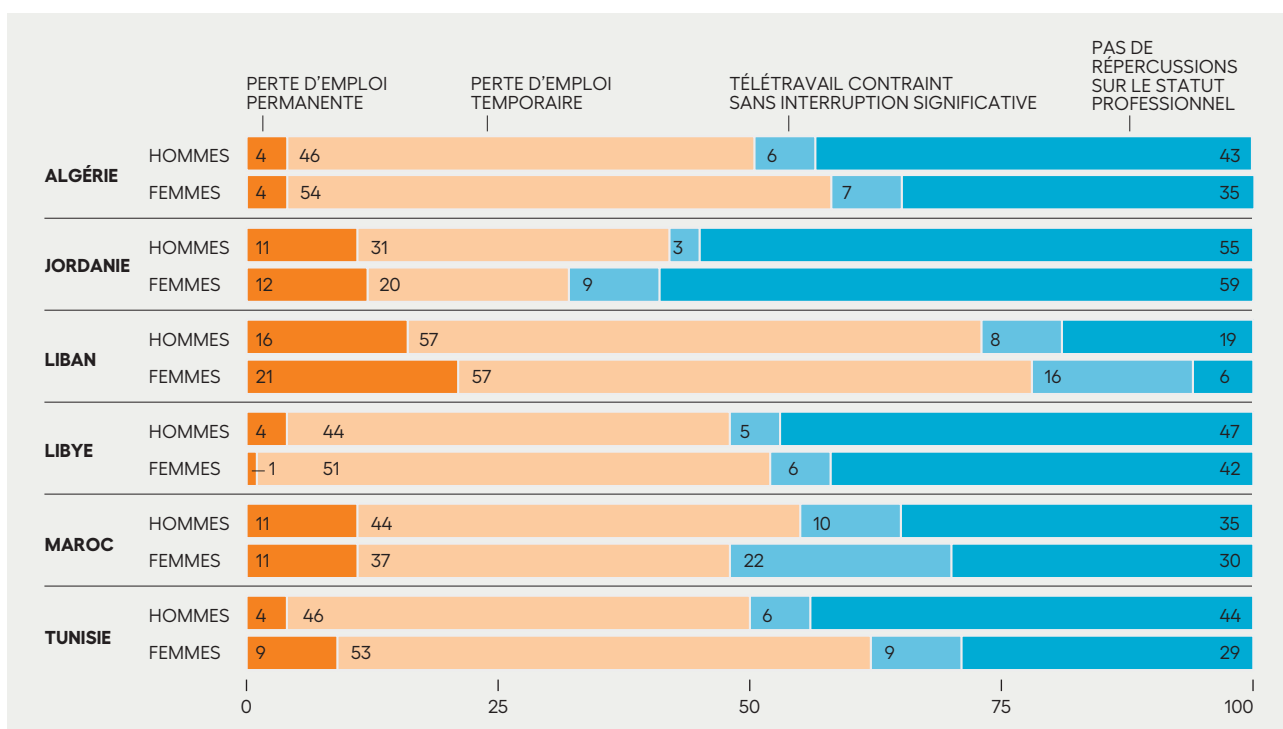
Ce taux de chômage a rapidement augmenté entre 2019 et 2021, passant de 25,3 % à 28,6 % sur cette période. Le taux de chômage chez les jeunes femmes était également le plus élevé au plan international et deux fois plus élevé que chez leurs pairs masculins, atteignant 49,1 % en 2021 alors qu'il s'élevait à 44,7 en 2019 (contre 23,8 % chez les jeunes hommes en 2021 et 20,8 % en 2019)³⁶.

Les confinements et les couvre-feux lors de la pandémie de COVID-19 ont eu de sévères répercussions sur les entreprises et leurs salariés, et de nombreuses heures de travail ont été perdues, variablement selon la rigueur des confinements et des fermetures des lieux de travail. Par rapport au dernier trimestre de 2019, plus de 21 % d'heures de travail ont été perdues dans le deuxième trimestre 2020 et plus de 8 % dans le troisième³⁷. Ces pertes représentent l'équivalent de plus de 23 millions d'emplois à temps plein (en prenant comme base une semaine de 48 heures de travail) dans le deuxième trimestre 2020 et plus de 9 millions dans le troisième. La perte d'heures de travail a continué en 2021, mais dans une plus faible mesure, étant donné que les pays avaient largement abandonné les mesures de confinement strict et que les taux de vaccination augmentaient, notamment dans les pays du CCG. Les répercussions prolongées de la pandémie se sont par ailleurs traduites par des goulets d'étranglement des chaînes d'approvisionnement et l'incertitude qui a perduré en 2021 et jusqu'en 2022.

Tout au long de 2020, la région a perdu près de 9 % d'heures de travail³⁸, l'équivalent de 10,2 millions d'emplois à temps plein ; sur l'ensemble de l'année 2021, la région a perdu 5 % d'heures de travail, soit 5,9 millions d'emplois à temps plein³⁹. Ces pertes en heures de travail se sont traduites par une perte de revenus du travail de près de 11 % pour la région⁴⁰. En l'absence de dispositifs de soutien au revenu, ces réductions draconiennes vont aggraver les perspectives économiques, tandis que des travailleurs basculent dans la pauvreté, ce qui réduit la demande agrégée. Cela pourrait engendrer un cercle vicieux dans lequel une plus faible demande réduirait encore les revenus et, par conséquent, tout espoir d'une relance rapide.

L'impact de la pandémie sur les marchés du travail s'est avéré inégal et a varié au fil du temps d'un pays à l'autre, selon la rigueur des confinements et entre hommes et femmes (voir la figure 4). Plus de 50 % des hommes actifs avant la pandémie ont perdu leur emploi de manière permanente ou ont été sujets à une suspension temporaire entre juillet et octobre 2020, selon un sondage du Baromètre arabe mené à trois intervalles en 2020 et 2021 dans un certain nombre d'États arabes. Les répercussions ont été les plus sévères au Liban, notamment au début de la pandémie, même si elles ont certes continué d'être importantes dans tous les pays sondés, même jusqu'en mars 2021. Le Liban subissait une crise du taux de change et d'autres difficultés d'ordre macroéconomique, dont la pandémie a exacerbé les effets sur les travailleurs. Si l'on considère les différentes vagues

Figure 4 : L'impact de la pandémie de Covid-19 sur les marchés du travail entre juillet et octobre 2020 était hautement inégal et variable en fonction des pays et du genre



Source : Calculs de l'équipe du RADH à partir de la sixième vague du Baromètre arabe, Partie I (juillet-octobre 2020), 2021.

de la pandémie, la réduction la plus considérable d'heures de travail en Égypte, en Iraq et en Tunisie a eu lieu pendant la première vague, alors que les restrictions étaient les plus rigoureuses⁴¹.

Dans certains pays, les effets de la pandémie ont été plus désastreux chez les femmes que chez les hommes, et les femmes étaient plus susceptibles que les hommes de quitter le marché du travail, que ce soit de manière permanente ou temporaire. Il était également plus probable que les femmes travaillent à distance, ce qui reflète certainement le type d'emploi qu'occupe la part minime de femmes actives de la région. Ces emplois se prêtent généralement davantage à un travail à distance, tels que les métiers de l'éducation et du secteur public⁴².

Les jeunes gens et les travailleurs les plus vulnérables, comme les travailleurs indépendants, intérimaires ou ceux employés sur le marché du travail informel, étaient également plus susceptibles de faire les frais des effets de la pandémie de COVID-19⁴³. Au Maroc et en Tunisie, par exemple, les conséquences ont été bien moindres pour les travailleurs du secteur public que pour les travailleurs du secteur privé (voir la figure 5)⁴⁴. Comme on pouvait s'y attendre, les travailleurs du marché informel, notamment ceux employés de manière informelle en dehors des établissements, ont été les plus sévèrement touchés. La dureté des répercussions variait également dans le temps et selon le pays. Au Maroc, les effets se sont fait sentir modérément au départ, puis se sont durcis à mesure que le temps s'écoulait, tandis qu'en Tunisie, les conséquences ont été évidentes immédiatement et s'étaient matérialisées par des licenciements temporaires ou permanents, des réductions de temps de travail, ou même des changements de statut professionnel entraînant un retrait du statut de travailleur salarié. Dans ces deux pays, les effets ont été

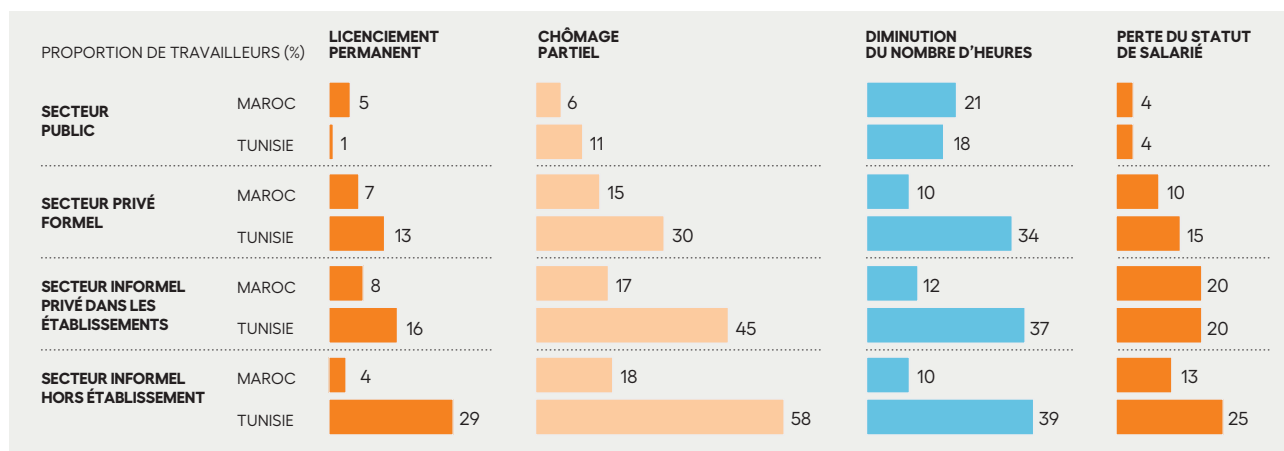
brutaux pour les travailleurs en février et en avril 2021, parfois plus qu'en 2020, et se sont prolongés jusqu'en juin 2021, ce qui montre la persistance et la propension à s'empirer des effets économiques, alors que les économies luttent pour revenir à leur état d'avant la pandémie, malgré l'apparition de nouveaux variants du virus, les goulets d'étranglement des chaînes d'approvisionnement dans le monde et l'incertitude croissante.

Impact sur les microentreprises et les petites et moyennes entreprises

Les mesures de distanciation sociale, l'interruption des activités économiques et la réouverture intermittente des entreprises ont eu de sévères répercussions sur les microentreprises et les petites et moyennes entreprises, entraînant des pertes considérables des moyens de subsistance⁴⁵. Les résultats des enquêtes menées auprès des ménages et des entreprises en Égypte, en Jordanie, au Maroc et en Tunisie indiquent que les microentreprises étaient davantage exposées aux fermetures en raison de la pandémie et que les petites entreprises étaient celles qui avaient subi les effets les plus considérables sur les variations en chiffre d'affaires dès le premier trimestre 2021⁴⁶. Parmi les petites et moyennes entreprises, celles qui se sont adaptées et ont su adopter des modalités de travail à distance ou la vente en ligne étaient les mieux disposées à se relever rapidement.

L'ensemble des pays de la région a mis en œuvre des mesures d'atténuation, afin de soutenir les microentreprises et les petites et moyennes entreprises, en particulier pour soulager les problèmes liés aux liquidités, suivies des reports de paiements d'impôt ou de taxes et de

Figure 5 : L'impact de la pandémie de Covid-19 sur les travailleurs était différent au Maroc et en Tunisie



Note : Les données reflètent l'expérience des travailleurs au cours des 60 jours précédant l'enquête en novembre 2020.

Source : Équipe du RADH, à partir de la première vague de suivi des foyers pendant la pandémie de Covid-19 du Forum de recherche économique.

dispositifs de protection de l'emploi. Malgré la réouverture progressive observée depuis mai-juin 2020, de nombreuses microentreprises et petites et moyennes entreprises de la région continuent à avoir du mal à se relever.

Interventions en matière de protection sociale

La protection sociale est l'un des principaux instruments permettant aux gouvernements d'intervenir face aux chocs provoqués par la pandémie sur les ménages et les entreprises⁴⁷. De nombreux programmes de protection sociale ont été étendus verticalement⁴⁸ ou horizontalement⁴⁹, et de nouveaux programmes d'urgence ont été mis en œuvre en mobilisant des financements afin de répondre à la demande croissante.

L'outil de suivi « COVID-19 Global Gender Response Tracker » du PNUD a permis d'estimer que les États arabes avaient déployé un total d'environ 200 mesures de protection sociale en 2020, allant de 2 en Libye, 3 au Yémen et 4 au Soudan à 18 en Tunisie et dans l'État de Palestine et 26 en Jordanie. L'outil de suivi des mesures de relance face à la pandémie de Covid-19 de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale des Nations Unies (CESAO) a estimé que le nombre de mesures de protection sociale s'élevait à 174 dans les États arabes, allant de 1 en Somalie, 2 au Qatar et au Yémen, jusqu'à 17 à Bahreïn, 19 au Liban et 23 en Égypte.

Le pourcentage de personnes couvertes par au moins un programme de protection sociale a augmenté à Bahreïn, au Liban et dans l'État de Palestine pendant la pandémie de COVID-19⁵⁰. Pour autant, la couverture de protection sociale reste faible dans les pays arabes, avec seulement 40 % de la population couverts par au moins un organisme de protection sociale⁵¹ (allant de 4 % aux Émirats arabes unis à 82 % en Arabie saoudite⁵²).

L'extension de la couverture était lente, même malgré la pandémie, à quelques exceptions près, comme au Liban, où la couverture a connu une augmentation de plus de 10 points de pourcentage entre 2018 et 2020. En Égypte, la couverture est restée la même entre 2016 et 2020 (36,9 %). À Bahreïn, la couverture a connu une hausse de seulement 3 points de pourcentage entre 2019 et 2020. Dans l'État de Palestine, elle a augmenté de 2 points de pourcentage entre 2019 et 2020. Au Qatar, elle est passée de 4 % en 2018 à 4,3 % en 2020. Dans certains pays, les données n'étaient disponibles que sur une année, mais elles restaient faibles, notamment au Soudan (9,3 % en 2020) et aux Émirats arabes unis (3,5 % en 2020). Il est probable que les données relatives à la couverture dans les pays du CCG soient en partie faussées par le fait qu'une part importante de migrants est comptée dans la population et que ces derniers n'ont pas droit aux programmes de

protection sociale ni aux prestations d'aide sociale de l'État. Dans les pays fragiles et touchés par des conflits, cette faible couverture est principalement due à une marge de manœuvre budgétaire restreinte, à une dépendance excessive vis-à-vis de l'aide humanitaire à court terme et à des capacités institutionnelles limitées⁵³.

Impact de la pandémie sur les sociétés

La pandémie a mis en évidence l'urgence de placer la cohésion sociale, la solidarité et les prestations de soins au centre de la stratégie de relèvement, afin de renforcer la résilience face aux chocs à venir et de mettre le développement humain au cœur de tout nouveau contrat social.

Cohésion sociale

Les faiblesses de la gouvernance et des institutions, la persistance des conflits qui génèrent des déplacements et les inégalités économiques marquées dans la région sont autant de facteurs qui contribuent à la fragmentation sociale et politique dans l'ensemble de ses pays et au sein de chacun d'eux. La région ne s'en sort pas aussi bien que les autres régions du monde, selon de nombreux indicateurs concernant la question de l'égalité des sexes, ce qui nuit à la pleine participation des femmes, de même que leur pleine citoyenneté et la pleine jouissance de leurs droits.

Avant la pandémie, la cohésion sociale au sens de relations sociales entre citoyens était comparable aux moyennes mondiales. Cependant, la confiance interpersonnelle dans la région, qui a été positivement associée à la confiance dans les institutions gouvernementales, a été enregistrée comme étant inférieure à la moyenne mondiale. Les crises humanitaires multiples et les niveaux élevés de migration dans la région compromettent d'autant plus la cohésion sociale. Les déplacements massifs de population ont provoqué des tensions entre les populations résidentes et migrantes, or les attitudes à l'égard de ces dernières étaient déjà plutôt négatives avant la pandémie.⁵⁴ Des données émanant de plusieurs pays arabes dans les premiers temps de la pandémie indiquent que les populations migrantes ont également dû faire face à une discrimination liée à la COVID-19, qui s'est exprimée sous forme de violences physiques ou de discours racistes dans certaines localités⁵⁵. En certaines circonstances, des individus, des communautés et des réseaux sociaux se sont mobilisés pour faire face à la pandémie et apporter le soutien nécessaire aux plus défavorisés.

L'exclusion sociale qui découle de la pauvreté et de divers types d'inégalités est un autre aspect qui influence la cohésion sociale dans la région. Les communautés

pauvres et défavorisées ont davantage souffert du manque d'accès aux services essentiels de santé et d'éducation, ce qui a limité leurs possibilités de mobilité sociale et porté atteinte à leurs droits sociaux. Le déclenchement de la pandémie a accentué l'exclusion de certains groupes des services essentiels de santé et d'éducation. Si cela est particulièrement vrai pour les pays touchés par des conflits et pour les populations déplacées, cela l'est également pour les femmes et les filles en général ainsi que pour les populations les plus pauvres.

Avant la pandémie, des financements publics inadaptés avaient mis la charge des soins de santé sur le dos des patients. Les dépenses à la charge des patients atteignaient en moyenne 28 % des dépenses de santé courantes dans la région, contre 18 % au niveau mondial. Néanmoins, des écarts importants ont été enregistrés, ces dépenses n'excédant pas 6,6 % à Oman et atteignant 81 % au Yémen.⁵⁶ Dans de nombreux pays, l'inaccessibilité financière des services constituait un frein à l'accès aux soins de santé. Dans certains cas, les communautés de non-ressortissants, tels que les travailleurs migrants et les réfugiés, étaient exclus des services de santé.⁵⁷

À la suite du déclenchement de la pandémie, l'accès aux soins de santé et la continuité de ces derniers ont également été entravés, en partie par les mesures de confinement mises en place pour enrayer la propagation du virus. Dans les pays touchés par des conflits, les perturbations des services de santé ont été aggravées par les actes de violence à l'encontre des installations sanitaires et des prestataires de soins de santé. L'accès des femmes aux services de santé sexuelle a été particulièrement entravé dans de nombreuses zones de la région. En outre, des pourcentages élevés de réfugiés et de personnes déplacées dans leur propre pays ont rencontré davantage de difficultés pour obtenir des soins médicaux. Dans un premier temps, les gouvernements des pays hôtes de la région des États arabes n'ont pas inclus les réfugiés dans leurs programmes nationaux de lutte contre la Covid-19. La Jordanie, qui a d'emblée inclus les réfugiés dans son plan de lutte contre la pandémie, fait figure d'exception.⁵⁸ Une mesure positive similaire fut d'accorder l'accès à la gratuité des soins de santé aux travailleurs migrants dans les pays du Golfe pendant la pandémie.

Dans le secteur de l'éducation, les inégalités étaient déjà notables entre les pays et au sein des pays avant la pandémie, avec un accès restreint à l'éducation, en particulier dans les pays touchés par des conflits. Le genre, le revenu familial et la géographie constituaient également des facteurs entravant l'accès à une éducation de qualité. Le coût élevé de l'enseignement privé dans la région empêchait de nombreuses personnes d'accéder à une éducation de qualité. Cela a créé un fossé grandissant entre l'enseignement public et l'enseignement privé, source

d'un accroissement des inégalités entre les étudiants. La fermeture des écoles et le passage à l'enseignement à distance qui ont suivi le déclenchement de la pandémie ont conduit à une aggravation de l'exclusion de segments importants de la société. Ainsi, en moyenne, seuls 55 % des enfants qui suivaient un enseignement avant la pandémie ont pu avoir accès à une forme d'apprentissage à distance après la fermeture physique des écoles, selon un sondage réalisé en Algérie, en Égypte, en Jordanie, au Maroc, au Qatar, en République arabe syrienne et en Tunisie.⁵⁹ Les élèves des établissements privés avaient davantage accès à l'enseignement à distance que les élèves des établissements publics. Du fait des importantes inégalités entre les différents États arabes et au sein même de ces États en matière d'accès à Internet, les fermetures d'écoles ont eu des répercussions négatives démesurées sur les foyers les plus vulnérables, sur les communautés rurales et sur les communautés marginalisées, y compris les enfants réfugiés, les enfants déplacés dans leur propre pays et les enfants en situation de handicap. Cette situation a accru le risque de recours au travail des enfants et de mariage précoce chez les filles.⁶⁰

Accès au numérique et médias sociaux

Bien que l'utilisation des médias sociaux ait augmenté dans la région au cours des dix dernières années,⁶¹ certains groupes restent exclus de ce type de médias à cause des disparités en matière d'infrastructures numériques et en culture numérique, mais aussi en raison d'inégalités socioéconomiques.⁶² Les disparités de genre sont évidentes dans l'utilisation des médias sociaux, les femmes ne représentant qu'un tiers environ des utilisateurs dans la région.⁶³ Au cours des confinements liés à la pandémie, de nombreuses personnes se sont tournées vers les médias sociaux pour avoir accès aux informations et communiquer avec d'autres personnes. Si les médias sociaux et les plateformes numériques se sont avérés très utiles pour lier les communautés entre elles et faciliter la mise en place d'actions bénévoles, les plateformes de médias sociaux ont également constitué un terreau fertile pour la désinformation durant la pandémie, compromettant ainsi le succès des efforts déployés. Par ailleurs, la violence en ligne à l'égard des femmes a augmenté pendant la période de la Covid-19 et a constitué la forme de violence la plus signalée dans la région. Selon une étude menée par ONU Femmes en 2021, 60 % des répondants ont signalé avoir été exposés à des violences en ligne ; cela a contribué à l'autocensure des femmes, voire à leur exclusion totale des médias sociaux en ligne, y compris des plateformes d'enseignement à l'intention des filles dans les écoles.⁶⁴

Travail domestique et violences sexistes

La pandémie de Covid-19 a eu des répercussions sur les liens familiaux de multiples façons : le virus a en effet entraîné un accroissement de la mortalité et des maladies, mais aussi des situations d'anxiété et de stress dues aux pertes d'emploi et à une diminution des revenus, ainsi qu'une perturbation des services essentiels dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de la protection sociale et du droit. Plusieurs études menées dans la région, dont les résultats coïncident avec les tendances mondiales, ont mis en évidence un accroissement des responsabilités liées au travail domestique non rémunéré dans les foyers, cette charge incombant principalement aux femmes, ce qui a eu des répercussions négatives sur le bien-être de ces dernières ainsi que sur leurs possibilités d'emploi.⁶⁵ Selon les données de l'Organisation internationale du Travail (OIT), même avant la pandémie, les femmes passaient 5,1 à 6,2 fois plus de temps que les hommes à effectuer du travail domestique non rémunéré en Asie occidentale et en Afrique du Nord, un chiffre qui dépasse largement la moyenne mondiale, qui est de 3,2 fois plus.⁶⁶ Les défaillances en matière de politiques de soins, de prestations de services sociaux et l'existence de normes sociales sexistes ont contribué à faire peser sur les femmes une charge disproportionnée du travail domestique non rémunéré dans la région. Bien que les gouvernements n'aient pris que de rares mesures à la suite de la pandémie pour alléger ce fardeau, ils ont accordé davantage d'attention aux politiques de soins, ce qui constitue un pas dans la bonne direction.⁶⁷

Les femmes de la région sont victimes d'une augmentation alarmante des violences domestiques, analogue aux tendances observées à l'échelle mondiale.⁶⁸ Si les violences domestiques constituaient déjà un grave sujet de préoccupation dans la région avant la pandémie, plus de la moitié des femmes interrogées dans le cadre d'une étude menée par ONU Femmes dans 15 États arabes ont signalé une hausse de ces violences au tout début de la pandémie.⁶⁹ Les facteurs les plus fréquemment cités pour expliquer ce phénomène ont été les restrictions de déplacement, le stress financier et les perturbations en matière d'accès aux services d'accompagnement. La pandémie a également entraîné l'interruption des procédures judiciaires à l'encontre des auteurs de violences familiales. Les femmes réfugiées ont été particulièrement exposées au risque d'accroissement des violences. Il est également probable que les violences domestiques à l'encontre des enfants aient augmenté. Une étude menée en Égypte a fait état d'un accroissement considérable des violences envers les enfants pendant le confinement de 2020.⁷⁰ Dans les États arabes, 11 gouvernements et organisations de la société civile ont intensifié leurs efforts contre l'incidence croissante des

violences familiales, en mettant l'accent sur la nécessité d'une réponse globale à ce problème.⁷¹

Travailleurs et droit du travail

La rigueur des fermetures et des restrictions visant les lieux de travail a varié dans la région des États arabes pendant la pandémie. Dans de nombreux États arabes, les lieux de travail ont tardé à basculer vers des opérations en ligne, principalement en raison de la prédominance de petites entreprises et du travail informel, des disparités en matière d'infrastructures et d'accès Internet, et d'autres facteurs touchant différentes catégories de travailleurs. Les professionnels de santé ont continué à se rendre sur leurs lieux de travail pendant la pandémie. Les vêtements et équipements de protection adaptés manquaient souvent, notamment au début de la pandémie, engendrant ainsi une multiplication des contaminations et des décès parmi les professionnels de santé.⁷² Le stress ainsi que les problèmes de santé mentale ont également augmenté, en particulier chez les professionnelles de santé. Dans plusieurs pays, les professionnels de santé se sont également mobilisés contre les conditions de travail dangereuses.⁷³

Dans de nombreux pays, en particulier dans les pays du Golfe, qui accueillent 75 % des travailleurs migrants de la région, les migrants représentent une part importante des travailleurs dans les secteurs de la santé, du ménage, du travail domestique, de l'agriculture, de la production alimentaire et d'autres secteurs essentiels qui garantissent la continuité des chaînes d'approvisionnement dans la région des États arabes.⁷⁴ Dans la région, si de nombreux travailleurs migrants étaient déjà confrontés à des conditions de travail difficiles avant la pandémie, leur accès à l'assainissement et à une eau salubre pendant la pandémie a diminué, augmentant ainsi leurs risques d'infection. De nombreux travailleurs migrants ont vu leur salaire diminuer, et certains n'ont pas été payés.⁷⁵ Les conditions de travail des travailleurs domestiques vivant chez leur employeur ont été particulièrement affectées puisque leur charge de travail a augmenté pendant les confinements et que les cas de violence et de harcèlement ont exposé certains d'entre eux à un risque plus élevé d'exploitation et de traite des êtres humains.⁷⁶

Plusieurs États arabes ont adopté des mesures visant à améliorer la condition des travailleurs migrants, un pas dans la bonne direction.⁷⁷ Ces mesures sont le signe d'une évolution bienvenue des politiques gouvernementales dans le sens d'un traitement plus égalitaire et plus juste des travailleurs migrants. D'une manière plus générale, des mesures positives ont été mises en œuvre pour accorder des congés payés couvrant intégralement ou en partie les

salaires aux travailleurs et des indemnités aux employés licenciés.⁷⁸ Cependant, les défaillances en matière de droit du travail et de protection des travailleurs exposent la plupart de ces derniers à des licenciements arbitraires, à des suspensions de salaire et aux conséquences de mesures inadéquates en matière de santé et de sécurité au travail.

Dans l'ensemble, les inégalités d'accès à l'éducation et aux services de santé pour certaines parties de la population, ainsi que les déséquilibres de pouvoir dans les communautés, les familles et sur les lieux de travail, ont affaibli la cohésion sociale. En outre, la charge croissante du travail domestique et la montée des violences sexistes menacent l'égalité des sexes, tandis que les droits limités des travailleurs accroissent la vulnérabilité de ces derniers. Toutefois, la crise a également conduit à l'adoption, par les gouvernements, de mesures positives visant à accroître l'inclusion des groupes défavorisés et améliorer leur protection, ce qui pourrait ouvrir la voie à des réformes plus globales.

Renforcement de la résilience et transition vers un développement humain durable

La convergence du changement climatique et des crises socioéconomiques de la dernière décennie a donné lieu à des niveaux encore jamais atteints de vulnérabilité et d'instabilité durant les années qui ont précédé la Covid-19.⁷⁹ Ainsi, au cours de la période 2006-2010, avant les soulèvements arabes et parallèlement à la dernière crise financière mondiale majeure, la région a connu, par exemple, l'un de ses pires cycles de sécheresse depuis presque un millénaire.⁸⁰ Aujourd'hui, le changement climatique et les crises socioéconomiques coïncident de nouveau, entraînant des difficultés spécifiques pour les communautés pauvres et vulnérables, dont les vies et les moyens de subsistance sont menacés par la crise climatique.

De nombreux pays de la région continuent de faire face à une sécheresse prolongée, à une insécurité de l'approvisionnement en eau et à une insécurité alimentaire, les années 2020 et 2021 faisant partie des années les plus chaudes jamais enregistrées dans la région. L'Algérie, le Liban et la Syrie ont été confrontés à des feux de forêt et à des sécheresses d'une intensité sans précédent ; les tempêtes de sable et de poussières, présentes depuis longtemps dans la région, ainsi que les invasions de sauterelles dans la péninsule arabique, se sont multipliées, en partie en raison du changement climatique.⁸¹ Les pays fragiles et touchés par des conflits ont été particulièrement vulnérables au changement climatique, ce qui a conduit la région à prendre conscience de la menace que représente le changement climatique pour la paix, la sécurité et le relèvement à long terme.⁸²

La convergence de l'urgence climatique et de la pandémie de Covid-19 constitue un défi majeur pour la région, mais la pandémie ne doit pas détourner l'attention des décideurs des conséquences de plus en plus dramatiques du changement climatique. Cette convergence devrait au contraire sonner l'alarme quant à la nature complexe et multidimensionnelle des crises auxquelles la région se trouve confrontée et à la nécessité de suivre, pour se relever, des voies respectueuses du climat et de bâtir un avenir meilleur par l'intermédiaire de solutions intégrées répondant à la fois aux problématiques du changement climatique et de la pandémie.⁸³

Transition vers les énergies renouvelables

La pandémie constitue en effet une opportunité d'accélérer la transition verte. Alors que la communauté mondiale appréhende les demandes convergentes de redynamisation de l'économie et de lutte contre le changement climatique, un fort dynamisme a vu le jour en faveur d'une diversification au-delà d'une économie favorisant les combustibles fossiles et d'une accélération de la transition vers des énergies renouvelables et des solutions efficaces du point de vue énergétique.⁸⁴ Le secteur des énergies renouvelables, en particulier, constitue une lueur d'espoir depuis la survenue de la crise de la Covid-19. Il s'agit en effet du seul segment du marché de l'énergie ayant connu une croissance notable, en s'appuyant sur son rapport coût-efficacité et sur sa valeur stratégique pour des économies de plus en plus soumises aux contraintes liées aux émissions de carbone.⁸⁵ Malgré ces tendances, le caractère prolongé de la crise de la Covid-19 et la persistance de l'incertitude économique constituent des risques pour la transition vers des énergies propres, à l'échelle mondiale et dans la région des États arabes, avec une fragilité potentielle des investissements étrangers, des budgets publics et des financements privés dans le secteur des énergies renouvelables.

L'expansion du marché de l'énergie solaire dans le cadre du relèvement de la crise de la Covid-19 peut s'appuyer sur certaines des réussites dans la région des États arabes au cours des dernières années. Depuis la dernière grande crise économique de 2008-2009 et les soulèvements de 2011, de nombreux pays ont renforcé leurs investissements dans les énergies renouvelables dans le cadre de leur stratégie de relèvement. Les capacités en matière d'énergie solaire et éolienne ont été multipliées par 10 au cours des dix dernières années, la capacité cumulée passant d'environ 0,5 gigawatt (GW) en 2008 à environ 7,2 GW en 2018, et ont poursuivi leur expansion en 2019-2020.⁸⁶ Néanmoins, environ 7 % seulement de l'énergie totale proviennent des énergies renouvelables, et seuls 1 à 2 % de l'énergie solaire et de l'énergie éolienne. Par conséquent,

bien qu'elle bénéficie de la plus grande exposition aux rayonnements solaires, les capacités limitées de la région ne lui permettent pas encore de tirer parti de cet atout stratégique. Cependant, la progression enregistrée au cours de la dernière décennie est positive et constitue une base sur laquelle s'appuyer pour les années à venir. L'hydrogène vert, produit au moyen de sources d'énergie renouvelables, est également envisagé par les pays de la région comme une alternative aux combustibles fossiles.⁸⁷

Les plans d'action nationaux pour les énergies renouvelables adoptés ces dernières années ont joué un rôle important dans l'essor des énergies renouvelables dans la région. Les objectifs ambitieux et les politiques novatrices adoptés à travers la région offrent désormais une assise permettant d'attirer les investissements privés, de réformer les subventions en matière d'énergie, de mettre en place des institutions spécialisées dans les énergies renouvelables et d'établir des zones de développement des énergies renouvelables.⁸⁸ Les pays de la région se sont fixé un objectif cumulé de 190 GW de capacité en énergies renouvelables d'ici à 2035, ce qui devrait représenter jusqu'à 30 % de la croissance mondiale dans le secteur des énergies renouvelables.⁸⁹

L'augmentation de la capacité en énergies renouvelables dans la région au cours de la dernière décennie fait avancer les aspirations de la région à dépasser un modèle de développement fondé sur les combustibles fossiles, à réduire l'intensité carbone de la croissance et à élargir l'accès à l'énergie pour les communautés touchées par les crises. Cependant, le maintien de cette forte dynamique dans le cadre du relèvement socio-économique à l'issue de la pandémie de Covid-19 nécessitera la mise en œuvre de mesures supplémentaires afin que la fragilité économique des pays à leur sortie de pandémie n'entraîne pas la perte des progrès difficilement accomplis en faveur du développement de l'énergie solaire.

Protéger et pérenniser les écosystèmes

La région disposant de ressources limitées, les États arabes doivent pérenniser les écosystèmes essentiels pour protéger la santé et le bien-être de leurs communautés. Au cours des dernières années, les écosystèmes de la région ont été soumis à une pression croissante. Plus d'un millier d'espèces de la région sont actuellement menacées, et la majorité d'entre elles sont classées comme étant « en danger critique ».⁹⁰ Les communautés, ainsi que les écosystèmes dont elles dépendent pour leurs moyens de subsistance, ont été malmenés par les pressions incessantes et de plus en plus fortes exercées par la guerre, l'urbanisation, l'industrialisation et le changement climatique.

La dégradation des écosystèmes met non seulement en danger la vie des espèces abritées par ces derniers, mais menace également la santé et le bien-être des êtres humains.⁹¹ À mesure que les pressions s'accumulent sur les habitats naturels, les animaux sont repoussés de plus en plus près des communautés humaines, ce qui accroît le risque de transmission de zoonoses. Il est donc capital de prendre des mesures visant à renforcer l'utilisation et la gestion durables des écosystèmes pour réduire le risque de futures pandémies zoonotiques, tant à l'échelle régionale qu'à l'échelle mondiale.

Pour bâtir un avenir meilleur après la pandémie de Covid-19, la priorité doit être de renforcer les politiques et les institutions qui protègent les filets de sécurité écologique qui favorisent un développement humain, une santé et un bien-être durables dans la région. Il importe en outre d'adopter des mesures visant à améliorer la protection des écosystèmes essentiels de la région, y compris les oueds, les zones humides, les zones marécageuses, les oasis ainsi que les écosystèmes des terres arides, de montagne et côtiers uniques à la région, et à encourager leur utilisation durable. Ces écosystèmes constituent à la fois un refuge pour les espèces menacées de la région et des atouts pour la subsistance et le bien-être des communautés.

Préservation des ressources en eau et gestion des déchets

La sécurité de l'eau constitue une priorité absolue pour les communautés, en particulier pour les populations pauvres. La pandémie de Covid-19 a été un rappel douloureux de l'importance de l'eau pour la résilience d'une communauté. La pandémie a entraîné une augmentation de 5 % de la demande d'eau en 2020 en raison de l'intensification des pratiques d'hygiène, exerçant ainsi une pression supplémentaire sur des ressources en eau déjà limitées.⁹² Dans la région, une personne ordinaire ne reçoit qu'un huitième des ressources en eau renouvelable moyennes mondiales par personne, et 18 des 22 États arabes font face à une pénurie d'eau.⁹³ Plus de 70 millions de personnes n'ont pas accès à un approvisionnement régulier en eau à usage domestique, auxquelles s'ajoutent plus de 26 millions de personnes déplacées dans les pays touchés par un conflit ou en provenance de pays touchés par un conflit.⁹⁴ La plupart des masses d'eau de la région étant transfrontalières, leur gestion pose des problèmes supplémentaires, et requiert la collaboration des pays pour garantir leur pérennité. Le manque d'accès à l'eau a entravé la capacité des communautés à prévenir la propagation de la Covid-19 et la capacité des établissements de santé à fournir des services d'urgence. La situation est particulièrement grave dans les pays touchés par des conflits, où la destruction des réseaux

d'approvisionnement en eau a entraîné l'apparition du choléra et d'autres maladies.

Le manque d'accès à l'eau compromet également la réalisation d'objectifs de relèvement plus généraux, l'eau étant une ressource indispensable dans le secteur de l'agriculture, pour l'industrie et dans le cadre des activités des petites et moyennes entreprises. La demande en eau est croissante dans la région ; le déficit hydrique devrait atteindre 75,4 milliards de mètres cubes d'ici à 2030, une hausse significative par rapport au déficit de 28,3 milliards de mètres cubes enregistré en 2000.⁹⁵ Les services de gestion des déchets ont également fait l'objet d'une attention particulière en raison de la pandémie. En effet, la consommation de plastique et d'autres équipements de protection à usage unique a augmenté de façon spectaculaire⁹⁶, de même que la nécessité d'éliminer les déchets médicaux en toute sécurité⁹⁷. Des milliards de masques et de gants ont été utilisés et jetés dans la région au cours des deux dernières années, ce qui représente un risque pour les écosystèmes d'eau douce et marins.⁹⁸

Soutenir et favoriser les actions locales

Les gouvernements locaux et les organisations communautaires locales sont en première ligne, tant pour assurer la gestion des conséquences socioéconomiques de la pandémie de Covid-19 que pour appréhender les tendances des changements écologiques. Les acteurs nationaux et locaux doivent collaborer plus étroitement pour que la région des États arabes puisse relever efficacement ces deux défis. Pourtant, dans le cadre de la transition verte, de nombreuses initiatives menées dans la région se déroulent essentiellement à l'échelle nationale, sans véritable mobilisation locale. Les initiatives locales effectivement mises en œuvre sont le plus souvent isolées, et les succès sont rarement exploités pour obtenir des résultats à plus grande échelle.

La voie à suivre sera tracée par une nouvelle génération d'initiatives en faveur de la transition écologique qui répondent aux risques systémiques dans la région. Le processus de renforcement des capacités d'action doit se concentrer sur les échelles infranationales et locales plutôt que sur des approches conventionnelles qui ciblent des initiatives nationales. Mettre l'accent sur des actions infranationales, reposant sur des solutions intégrées et localisées, dans le cadre du relèvement socioéconomique et écologique local consécutif à la pandémie de Covid-19, est le meilleur moyen de garantir que les nouvelles infrastructures locales et les nouveaux moyens de subsistance communautaires basés sur les ressources pourront résister aux futures répercussions des changements écologiques. Si les législations et les politiques nationales relatives au

changement climatique, à l'énergie et aux écosystèmes sont essentielles à la mise en place d'un environnement et de responsabilités propices à l'action climatique, les politiques et les mesures locales sont indispensables pour obtenir des résultats à l'horizon 2030.

Si l'intégration de solutions vertes dans les plans de relèvement présente des lacunes au niveau national, celles-ci sont encore plus importantes au niveau infranational. Les défis et les opportunités liés à des enjeux tels que le changement climatique, l'accès à l'énergie et l'insécurité de l'approvisionnement en eau sont largement influencés par les contextes et les acteurs locaux. La plupart des services environnementaux dont dépendent les populations, tels que les services liés à l'énergie, à l'eau et au traitement des déchets, sont gérés par les gouvernements locaux et des entreprises publiques ou privées affiliées et sont étroitement liés aux possibilités de transition écologique. Ainsi, des parts considérables des émissions de carbone et de la consommation d'énergie sont influencées par les comportements économiques locaux, tandis que l'écrasante majorité des mesures d'adaptation au climat et de gestion de l'eau dans la région doivent être adaptées à des contextes très localisés d'utilisation des terres et de sévérité des sécheresses.

Vers un relèvement inclusif et résilient

Dans la région des États arabes, un relèvement solide des répercussions de la pandémie exigera des efforts supplémentaires afin de protéger les personnes vulnérables, favoriser l'autonomie des citoyens, consolider les droits humains, garantir l'État de droit et rendre les systèmes plus efficaces et plus réactifs. Les contrats sociaux obsolètes entre les états et les citoyens continuent de faire obstacle à la paix, la justice et la stabilité dans la région. Les pays ont besoin de nouveaux contrats sociaux qui ne laissent personne de côté, qui établissent des institutions plus résilientes, plus inclusives et plus responsables, et qui accroissent les capacités humaines et les libertés individuelles.⁹⁹

Un nouveau contrat social peut jeter les bases non seulement de relations plus fiables entre l'État et la société, mais aussi d'une paix durable. En concentrant tous les efforts de relèvement sur l'amélioration de la confiance, de l'inclusion et de la cohésion sociale, les pays de la région pourront progresser vers la consolidation de la paix et la prévention des conflits. Cela nécessitera d'intensifier le soutien en faveur des processus qui favorisent les dialogues nationaux et qui renforcent les aptitudes en matière d'analyse et de prévention des conflits. Le rétablissement de la paix et la réduction des conflits sont les conditions préalables au relèvement, à la résilience et au développement humain durable.

En effet, la pandémie offre aux pays une occasion d'évaluer et de renforcer leurs capacités et de procéder à des changements structurels afin de surmonter les chocs émergents, à l'instar des répercussions de la guerre en Ukraine ou des crises et catastrophes à venir. Pour ce faire, les États arabes doivent agir rapidement, résolument et à grande échelle.

Les recommandations générales du Rapport visant une reprise inclusive et résiliente appellent à élargir les opportunités pour tous. Les recommandations suivantes sont tirées des nombreuses recommandations spécifiques sur les sujets abordés :

Pour tendre vers une gouvernance responsable et réactive, les États arabes peuvent bâtir des structures institutionnelles efficaces pour surmonter les chocs et les catastrophes à venir. Certains États arabes ont la capacité de le faire, mais d'autres devront peut-être remédier aux défaillances de leurs institutions, renforcer leur préparation et accroître la confiance dans leurs gouvernements. Pour rétablir la confiance entre les citoyens et les gouvernements, il convient de ne laisser personne de côté, de garantir les libertés et de renforcer les droits humains et l'État de droit. En mobilisant toutes les parties – y compris les gouvernements locaux, le secteur privé, la société civile et, plus généralement, les citoyens –, les gouvernements peuvent appuyer un relèvement inclusif et accéléré. En outre, une participation plus importante de la population peut créer un climat de confiance et renforcer la légitimité politique. Les gouvernements locaux devraient se situer aux avant-postes de la mise en œuvre des politiques de développement humain, de prestation de services et de la lutte contre la pauvreté et les inégalités.

Pour progresser vers des économies diversifiées et résilientes moins exposées aux cycles des matières premières et à la volatilité macroéconomique, il convient de passer à des biens et services à haute productivité et de développer le commerce par l'intermédiaire d'une meilleure intégration aux chaînes de valeur régionales et mondiales. En luttant contre le chômage et en relevant les défis plus généraux des marchés de l'emploi arabes, les pays peuvent encourager la création d'emplois dans le secteur privé, avec des conditions de travail décentes, en particulier pour les femmes. À cette fin, il convient d'améliorer le climat d'investissement et de garantir des conditions équitables pour les entreprises et les investisseurs, nationaux ou étrangers, petits ou grands, et d'améliorer l'accès aux capitaux. Ils peuvent également consolider la gestion des finances publiques par une meilleure gestion de la fiscalité et du budget et renforcer les dépenses sociales afin de protéger les populations pauvres et les populations vulnérables.

Pour progresser vers des sociétés solidaires et inclusives, il est nécessaire d'instaurer une approche globale visant à dépasser les divisions, investir dans les services sociaux et stimuler l'entraide et la solidarité, au moyen de cinq actions prioritaires. En premier lieu, les investissements dans la protection sociale, la santé et l'éducation, qui sont indispensables pour créer un climat de confiance et de solidarité, nécessitent d'entreprendre les réformes de rigueur pour un accès égal aux services sociaux. Pour cela, il convient d'agir sur les facteurs qui excluent les groupes vulnérables, de lutter contre la corruption et de mobiliser davantage les communautés au sein des pays. Ensuite, il s'agit d'investir dans des initiatives de cohésion sociale et de suivre et combattre toutes les formes de discrimination, de pratiques néfastes et de violence, y compris la violence sexiste dans les espaces privés, publics et en ligne. La troisième action consiste à lever les restrictions sur la participation civique et la syndicalisation sur le lieu de travail, afin d'accroître la protection de tous les travailleurs, y compris les travailleurs migrants et réfugiés. Quatrièmement, il convient de traiter les déséquilibres de pouvoir au sein des familles en réformant les lois discriminatoires basées sur le genre et en investissant suffisamment dans des politiques et services en matière de soins susceptibles de bénéficier aux femmes. Enfin, la cinquième action consiste à garantir l'inclusion, dans des conditions d'égalité, des groupes traditionnellement exclus du relèvement, en particulier les femmes, les migrants, les réfugiés et les personnes en situation de handicap.

La pandémie pourrait constituer un point de rupture permettant de rompre avec les réformes fragmentaires et le modèle de développement limité des dernières décennies pour adopter un modèle de développement plus inclusif et plus équitable plaçant les soins, la solidarité et la cohésion sociale au cœur des efforts de relèvement. Cela développera la résilience des États arabes face aux futurs chocs et d'élargir les opportunités pour tous.

Pour progresser vers un développement humain durable, les pays peuvent inclure des solutions respectueuses de l'environnement dans leurs mesures de relèvement, comme certains le font déjà. Ils doivent identifier des mesures permettant d'intensifier et de conserver le dynamisme de la transition vers des énergies propres. Ils peuvent accroître les investissements dans les transports et les infrastructures écologiques, pallier les défaillances des services d'approvisionnement en eau et de traitement des déchets, et inclure des solutions reposant sur l'économie circulaire dans le développement local. Ils peuvent également faire progresser la restauration écologique et la mise en place de dispositifs de sauvegarde pour les systèmes biologiques. Les mesures de relèvement vert, lorsqu'elles

sont correctement planifiées, peuvent générer de nouvelles formes de revenus durables, créer des possibilités d'emploi respectueuses de l'environnement et améliorer la résilience des communautés et des écosystèmes dont elles dépendent pour assurer leurs moyens de subsistance. Le renforcement des capacités d'action ne doit pas se limiter aux initiatives nationales classiques, mais se concentrer également sur les échelles infranationale et locale. Les mesures infranationales – reposant sur des solutions intégrées et localisées, dans le cadre du relèvement socioéconomique local consécutif à la pandémie de Covid-19 – permettent de garantir que les nouvelles infrastructures locales et les nouveaux moyens de subsistance communautaires basés sur les ressources pourront résister aux futures répercussions des changements écologiques.

Vers un nouveau contrat social

La gravité de la pandémie nous rappelle que les modèles de développement actuels ne sont pas durables.¹⁰⁰ L'un des principaux enseignements de la pandémie est le suivant : la capacité à résoudre les crises complexes qui secouent le monde et à prévenir les futures crises repose sur la capacité à renouveler, d'une part, les relations entre l'État et les citoyens et, d'autre part, notre relation avec la nature. Cette crise en particulier peut être une occasion de repenser la nature du contrat social dans la région ainsi que les paradigmes de base du développement qui, sous bien des aspects, ont contribué à l'évolution des vulnérabilités actuelles en cycles de crise répétés.

Dans la région, les contrats sociaux se sont fragilisés au fur et à mesure que la confiance de la population en l'État a diminué.¹⁰¹ La dernière décennie a été marquée par un intérêt croissant pour la redéfinition des postulats de base qui sous-tendent les contrats sociaux existants, notamment la nature des institutions étatiques, les modèles de croissance et les valeurs publiques. Dans le contexte de la crise climatique, de nombreuses voix s'élèvent également pour l'établissement d'un nouveau contrat social s'appuyant sur un modèle de développement fondé sur la nature et des systèmes de responsabilisation, de justice et d'écocitoyenneté.¹⁰²

S'orienter vers un contrat social fondé sur la nature favorisera l'évolution des valeurs et des modèles de développement. La complexité et la nature pluridisciplinaire du risque exigent aujourd'hui de dépasser les approches sectorielles et linéaires de la prise de décision et d'élaborer de nouveaux modèles et de nouvelles politiques de développement au centre desquels seront placés les individus et la nature. Ce changement de perspective peut catalyser une transition d'un modèle de développement fondé sur une orientation extractive et clientéliste à un modèle reconnaissant les systèmes socioécologiques complexes et fondé sur l'égalité des chances. Des solutions existent, et nombre d'entre elles ont été développées et testées dans la région. En agissant de manière décisive, les États arabes peuvent radicalement modifier la trajectoire actuelle du développement pour le rendre plus inclusif et résilient, et susceptible de résister plus efficacement aux futurs chocs.

Notes

RÉSUMÉ

- 1 Au sein du Programme des Nations Unies pour le développement, la région des États arabes couvre 20 pays et territoires, dont : l'Algérie, Bahreïn, Djibouti, l'Égypte, l'Iraq, la Jordanie, le Koweït, le Liban, la Libye, le Maroc, Oman, l'État de Palestine, le Qatar, le Royaume d'Arabie saoudite, la Somalie, le Soudan, la République arabe syrienne, la Tunisie, les Émirats arabes unis et le Yémen.
- 2 Statistiques Covid Worldometer. Selon certaines estimations, le nombre réel de décès liés à la Covid dans de nombreux pays de la région serait bien plus élevé que les chiffres officiels – avec une moyenne régionale environ 5 fois supérieure et, en Somalie, jusqu'à 67 fois supérieure (Covid-19 Excess Mortality Collaborators 2022).
- 3 C'est au moyen d'institutions officielles solides que l'État accroît sa capacité à faire respecter son autorité et l'état de droit, à mobiliser des ressources et à fournir des services à la population.
- 4 PNUD, 2002, 2003, 2004, 2005.
- 5 Banque mondiale, 2018.
- 6 HCR, 2022b.
- 7 HCR, 2022a.
- 8 HCR, 2022b.
- 9 <https://www.worldbank.org/en/country/gcc/publication/economic-update-october-2021>.
- 10 <https://www.arabnews.com/node/1733941/middle-east>.
- 11 R. Itani et al., « Diverging levels of Covid-19 governmental response satisfaction across middle eastern Arab countries: a multinational study ». Disponible à l'adresse suivante : <https://bmcpublihealth.biomedcentral.com/articles/10.1186/s12889-022-13292-9>.
- 12 Les pays ayant participé à l'étude incluent l'Algérie, l'Iraq, la Jordanie, le Liban, la Libye, le Maroc et la Tunisie (Baromètre arabe, 2021).
- 13 Jamal, Pagliani et Hsu, 2020. Les 12 États en question sont l'Algérie, l'Égypte, l'État de Palestine, l'Iraq, la Jordanie, le Liban, la Libye, le Maroc, la République arabe syrienne, la Somalie, la Tunisie et le Yémen.
- 14 Edelman, 2021.
- 15 Université d'Oxford, n. d.
- 16 Edelman, 2022.
- 17 Baromètre arabe, 2021.
- 18 Les pays ayant participé à l'étude incluent l'Algérie, l'Iraq, la Jordanie, le Liban, la Libye, le Maroc et la Tunisie (Baromètre arabe, 2021).
- 19 International IDEA, 2020.
- 20 The International Center for Not-for-Profit Law (ICNL), n. d.
- 21 Article 19, 2020.
- 22 FMI, 2021a.
- 23 FMI, 2021a.
- 24 Yee et Alami, 2022 ; Beaubien, 2022 ; Aydintaşbaş et al., 2022 ; Krieg, 2022 ; Tataru, 2022.
- 25 FMI, 2021b.
- 26 FMI, 2021b.
- 27 FMI, 2022.
- 28 FMI, 2022.
- 29 Arezki et al., 2020 ; Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), 2022.
- 30 Arezki et al., 2020 ; CNUCED, 2022.
- 31 Calculs des auteurs sur la base des données de la Banque mondiale en matière de migrations et d'envois de fonds (actualisées en mai 2022).
- 32 Moyenne des dépenses supplémentaires ou pertes de recettes (en pourcentage du PIB) pour 17 États arabes, à partir de données du FMI (2021c). Selon la CESAO, le soutien budgétaire gouvernemental moyen dans la région arabe (incluant les Comores et la Mauritanie) est estimé à environ 4 % du PIB. Il convient de noter que les chiffres n'incluent pas les pertes de recettes pour lesquelles les valeurs monétaires ne sont pas disponibles (CESAO, n. d.).
- 33 PNUD, 2020.
- 34 Calculé en tant que moyennes pondérées par la population pour l'Algérie, l'Arabie saoudite, Bahreïn, Djibouti, l'Égypte, les Émirats arabes unis, l'État de Palestine, l'Iraq, la Jordanie, le Koweït, le Liban, la Libye, le Maroc, Oman, le Qatar, la République arabe syrienne, la Somalie, le Soudan, la Tunisie et le Yémen.
- 35 Estimations modélisées de l'OIT (novembre 2021), ILOSTAT.
- 36 Estimations modélisées de l'OIT (novembre 2021), ILOSTAT.
- 37 Chiffre calculé en tant que moyenne pondérée des données trimestrielles pour le Moyen-Orient arabe, qui inclut l'Arabie saoudite, Bahreïn, les Émirats arabes unis, l'État de Palestine, l'Iraq, la Jordanie, le Koweït, le Liban, Oman, le Qatar, la République arabe syrienne et le Yémen, et pour l'Afrique du Nord, qui inclut l'Algérie, l'Égypte, la Libye, le Maroc, le Soudan et la Tunisie. L'observatoire de l'OIT ne fournit pas d'estimations par pays (OIT 2020a, 2021a), et ILOSTAT (mise à jour de novembre 2021) ne fournit que des données trimestrielles pour des groupes de pays, et non par pays. Des estimations annuelles sont disponibles par pays mais ne font pas apparaître de données détaillées quant aux répercussions variables sur l'emploi de la pandémie et des fermetures de lieux de travail qui l'ont accompagnée, pour chaque année, ce qui est instructif.
- 38 Calculé en tant que moyennes pondérées par la population pour l'Algérie, l'Arabie saoudite, Bahreïn, Djibouti, l'Égypte, les Émirats arabes unis, l'État de Palestine, l'Iraq, la Jordanie, le Koweït, le Liban, la Libye, le Maroc, Oman, le Qatar, la République arabe syrienne, la Somalie, le Soudan, la Tunisie et le Yémen, d'après des estimations modélisées de l'OIT (novembre 2021), ILOSTAT.
- 39 Estimations modélisées de l'OIT (novembre 2021), ILOSTAT.
- 40 OIT, 2020b.
- 41 Hoogeveen et Lopez-Acevedo, 2021.
- 42 PNUD, 2021.
- 43 OIT, 2021b.
- 44 L'Economic Research Forum (Forum de recherche économique) a procédé à une série d'enquêtes téléphoniques rapides par panel en 2020 et 2021 afin de suivre des foyers et des travailleurs en Égypte, en Jordanie, au Maroc, en Tunisie et au Soudan, à différents moments. Cette analyse se base sur les données des enquêtes pour le Maroc et la Tunisie qui ont couvert la plus longue période, menées à quatre moments différents : novembre 2020, février 2021, avril 2021 et juillet 2021. Cette répartition permet une analyse à long terme des répercussions sur le marché du travail.
- 45 Groupe de la Banque mondiale, enquêtes sur les entreprises.
- 46 Economic Research Forum, « Covid-19 MENA Monitor Enterprise Survey ».
- 47 Les mesures de protection sociale incluent l'assurance sociale, l'assistance sociale et les services de soins.
- 48 Une aide additionnelle a été fournie aux bénéficiaires existants.
- 49 Les programmes ont été élargis afin de couvrir un plus grand nombre de foyers.
- 50 Base de données de l'OIT issue des enquêtes sur la sécurité sociale. Disponible à

| | | | |
|----|--|-----|---|
| | l'adresse suivante : https://ilostat.ilo.org/topics/social-protection/ . | | |
| 51 | ILO, 2021c. | 65 | Cookson et al., 2020 ; ONU Femmes, 2020a, 2020b ; Nations Unies, 2020a. |
| 52 | Les données sur la couverture de la protection sociale sont rares, et les chiffres s'y rapportant s'appuient sur des informations partielles disponibles dans certains pays. | 66 | Charmes, 2019. |
| 53 | OIT, 2021d. | 67 | PNUD et ONU Femmes, 2020. |
| 54 | Enquête mondiale sur les valeurs, septième vague, 2017-2022. | 68 | Diab, 2021. |
| 55 | OIM, 2021. | 69 | ONU Femmes, 2020. |
| 56 | Données de la Banque mondiale, disponibles à l'adresse suivante : https://data.worldbank.org/indicator/SH.XPD.OOPC.CH.ZS . | 70 | Abokresha, Abdelkreem et Ali, 2021. |
| 57 | Batniji et al., 2014. | 71 | PNUD et ONU Femmes, 2020a. |
| 58 | HCR, 2021. | 72 | Egyptian Initiative for Personal Rights (Initiative égyptienne pour les droits de l'individu), 2021. |
| 59 | UNICEF, 2020. | 73 | ATUC (Confédération syndicale arabe), 2020. |
| 60 | International Rescue Committee, 2020. | 74 | PNUD, 2020 ; CESAO, 2020. |
| 61 | Selon une enquête récente, 86 % des personnes interrogées possèdent un compte Facebook, 84 % un compte WhatsApp, 43 % un compte Twitter, 56 % un compte Instagram et 44 % un compte Snapchat (Khamis, 2020). | 75 | Alsahi, 2020 ; Equidem, 2020. |
| 62 | Khamis, 2020. | 76 | Begum, 2020 ; OIT, 2021. |
| 63 | Salem, 2017. | 77 | Equidem, 2020 ; OIT, 2020 ; Human Rights Watch (HRW), 2020 ; Sovereign Group, 2020. |
| 64 | ONU Femmes, 2021. | 78 | Nations Unies, 2020b. |
| | | 79 | Khoday, 2012. |
| | | 80 | Cooke et al., 2016. |
| | | 81 | Malik, 2021 ; FAO, 2021 ; Ogema et Broom, 2020 ; Banque mondiale, 2019. |
| | | 82 | Saghir, 2020 ; Smith et Krampe, 2019 ; Smith et al., 2019 ; Khoday, 2019. |
| | | 83 | Bieler, Bischoff et Melches, 2020 ; Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), 2022. |
| | | 84 | Steiner et La Camera, 2020. |
| | | 85 | Agence internationale de l'énergie (AIE), 2020. |
| | | 86 | PNUD et Centre régional du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (RCREEE), 2019. |
| | | 87 | Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), 2020. |
| | | 88 | PNUD et RCREEE, 2022. |
| | | 89 | PNUD et RCREEE, 2022. |
| | | 90 | CESAO, 2016a. |
| | | 91 | El-Zein et al., 2014. |
| | | 92 | CESAO, 2020a. |
| | | 93 | CESAO, 2020b ; PNUD, 2013. |
| | | 94 | CESAO, 2020a. |
| | | 95 | CESAO, 2016. |
| | | 96 | OMS, 2019 ; PNUD, 2020b. |
| | | 97 | PNUE, 2020. |
| | | 98 | Hughes, 2020. |
| | | 99 | PNUD, 2004. |
| | | 100 | Folke et al., 2021. |
| | | 101 | Devarajan et Ianchovichina, 2017 ; El-Haddad, 2021 ; Trautner, Zintl et Loewe, 2019 ; Belhaj et Hoogeveen, 2020. |
| | | 102 | O'Brien, Hayward et Berkes, 2009 ; Kempf et Hujo, 2022. |

Références

- Abokresha, S. A., Abdelkreem, E., et Ali, R. A. E., 2021.** « Impact of Pandemic and Related Isolation Measures on Violence against Children in Egypt ». *Journal of the Egyptian Public Health Association* 96 (1) : p. 1-10.
- Agence internationale de l'énergie (AIE), 2020.** *World Energy Investment 2020*. AIE, Paris.
- Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), 2020.** *Green Hydrogen: A Guide to Policy Making*. IRENA, Abou Dhabi, EAU.
- Al-Saidi, M., Das, P., et Saadaoui, I., 2021.** « Circular Economy in Basic Supply: Framing the Approach for the Water and Food Sectors of the Gulf Cooperation Council Countries ». *Sustainable Production and Consumption* 27 : p. 1273–1285. Disponible à l'adresse suivante : <https://doi.org/10.1016/j.spc.2021.03.004>.
- Al-Saidi, M., et Dehnavi, S., 2021.** « Toward a Circular Economy in the MENA Region: Insights from the Water-Food Nexus ». Dans *Economic Development in the MENA Region*. Springer, Cham (Suisse).
- Alqaed, S., Mustafa, J., et Almeahadi, F. A., 2021.** « Design and Energy Requirements of a Photovoltaic-Thermal Powered Water Desalination Plant for the Middle East ». *International Journal of Environmental Research and Public Health* 18 (3) : p. 1001. Disponible à l'adresse suivante : <https://doi.org/10.3390/ijerph18031001>.
- Alsahi, H., 2020.** « Covid-19 and the Intensification of the GCC Workforce Nationalization Policies ». *Arab Reform Initiative*, Paris. Disponible à l'adresse suivante : www.arab-reform.net/publication/covid-19-and-the-intensification-of-the-gcc-workforce-nationalization-policies/. Page consultée le 16 janvier 2021.
- Alsahi, H., 2020.** « Covid-19 and the Intensification of the GCC Workforce Nationalization Policies ». *Arab Reform Initiative*, Paris. Disponible à l'adresse suivante : www.arab-reform.net/publication/covid-19-and-the-intensification-of-the-gcc-workforce-nationalization-policies/. Page consultée le 16 janvier 2021.
- Arezki, R., Moreno-Dodson, B., Yuting Fan, R., Gansey, R., Nguyen, H., Nguyen, M. C., Mottaghi, L., et al., 2020.** *Commercer ensemble : vers une relance de l'intégration de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord à l'ère post-COVID*. *Bulletin d'information économique de la région MENA* (octobre). Banque mondiale, Washington D. C.
- Aydıntaşbaş, A., Barnes-Dacey, J., Bianco, C., Lovatt, H., Megerisi, T., et Petillo, K., 2022.** « Unsettled: The Impact of the Russia-Ukraine Crisis on the Middle East and North Africa ». European Council on Foreign Relations, 10 février 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://ecfr.eu/article/unsettled-the-impact-of-the-russia-ukraine-crisis-on-the-middle-east-and-north-africa/>.
- Banque mondiale, 2018.** *Pathways for Peace: Inclusive Approaches to Preventing Violent Conflict*. Banque mondiale, Washington D. C.
- Banque mondiale, 2019.** « Sand and Dust Storms in the Middle East and North Africa (MENA) Region: Sources, Costs, and Solutions ». Banque mondiale, Washington D. C. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.worldbank.org/en/region/mena/publication/sand-and-dust-storms-in-the-middle-east-and-north-africa-mena-region-sources-costs-and-solutions>.
- Baromètre arabe, 2021.** Baromètre arabe, « Arab Barometer Wave VI, part 3 » (mars-avril 2021). Disponible à l'adresse suivante : https://www.arabbarometer.org/wp-content/uploads/AB_Domestic_Conditions_MEL_FINAL.pdf.
- Batniji, R., Khatib, L., Cammett, M., Sweet, J., Basu, S., Jamal, A., Wise, P., et al., 2014.** « Governance and Health in the Arab World ». *The Lancet* 383 (9914) : p. 343-355.
- Beaubien, J., 2022.** « Russia's Invasion of Ukraine May Cause Havoc for Wheat-importing Mideast Nations ». *NPR*, 25 février 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.npr.org/2022/02/25/1082893801/russias-invasion-of-ukraine-may-cause-havoc-for-wheat-importing-mideast-nations>.
- Begum, R., 2020.** « Domestic Workers in Middle East Risk Abuse amid Covid-19 Crisis. » *Human Rights Watch*, 6 avril 2020. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.hrw.org/news/2020/04/06/domestic-workers-middle-east-risk-abuse-amid-covid-19-crisis>.
- Bieler, M., Bischoff, S., et Melches, O., 2020.** « COVID-19: How to Integrate Crisis Management with Transformative Climate and Sustainability Action ». GIZ, Bonn (Allemagne).
- Charmes, J., 2019.** *The Unpaid Care Work and the Labour Market: An Analysis of Time Use Data Based on the Latest World Compilation of Time-use Surveys*. Organisation internationale du Travail, Genève. Disponible à l'adresse suivante : https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/--dgreports/--gender/documents/publication/wcms_732791.pdf.
- Clean Energy Business Council (CEBC), 2022.** « Venture Capital and Private Equity for Clean Energy. » Clean Energy Business Council, Dubaï.
- Commission économique et sociale de l'ONU pour l'Asie occidentale (CESAO), 2016.** *Arab Sustainable Development Report*. CESAO, Beyrouth (Liban).
- Commission économique et sociale de l'ONU pour l'Asie occidentale (CESAO), 2016.** *Developing the Capacity of Member Countries to Address the Water and Energy Nexus for Achieving the SDGs, Regional Policy Toolkit*. CESAO, Beyrouth (Liban).
- Commission économique et sociale de l'ONU pour l'Asie occidentale (CESAO), 2020a.** « *The Impact of COVID-19 on the Water Scarce Arab Region* ». Note d'orientation 5. CESAO, Beyrouth (Liban).
- Commission économique et sociale de l'ONU pour l'Asie occidentale (CESAO), 2020b.** *Arab Sustainable Development Report*. CESAO, Beyrouth (Liban).
- Commission économique et sociale de l'ONU pour l'Asie occidentale (CESAO), 2020c.** « The Impact of Covid-19 on Migrants and Refugees in the Arab Region. » Note d'orientation 2. CESAO, Beyrouth. Disponible à l'adresse suivante : https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---arabstates/---ro-beirut/documents/briefingnote/wcms_764761.pdf.
- Commission économique et sociale de l'ONU pour l'Asie occidentale (CESAO), n. d.,** « Covid Stimulus Tracker ». Disponible à l'adresse suivante : <https://tracker.unescwa.org/?p=1>.
- Confédération syndicale arabe (ATUC), 2020.** « A Special Report on the Most Important Trade Union Rights and Freedoms Violations Recorded in the Arab Region during the Pandemic Period ». Disponible à l'adresse suivante : https://www.ituc-csi.org/IMG/pdf/rapport_des_violations_pendant_la_pand_mie.pdf.
- Cooke, B., Anchukaitis, K. J., Touchan, R., Meko, D. M. et Cook, E. R., 2016.** « Spatiotemporal Drought Variability in the Mediterranean over the Last 900 Years ». *JGR Atmospheres* 121 (5) : p. 2060-2074.
- Cookson, T. P., Carlitz, R., Fuentes, L., et Berryhill, A., 2020.** « Survey on Gender Equality at Home Report: A Gender Data Snapshot of Life during Covid-19. » Ladysmith and Facebook.
- Covid-19 Excess Mortality Collaborators, 2022.** « Estimating Excess Mortality Due to the Covid-19 Pandemic: A Systematic Analysis of Covid-19-related Mortality, 2020–21. » *The Lancet* 399 : p. 1513-1536.
- Dawoud, M. A., Alaswad, S. O., Ewea, H. A. et Dawoud, R. M., 2020.** « Towards Sustainable Desalination Industry in Arab Region: Challenges and Opportunities. » *Desalination and Water Treatment* 193 : p. 1–10. Disponible à l'adresse suivante : <https://doi.org/10.5004/dwt.2020.25686>.
- Devarajan, S. et Ianchovichina, E., 2017.** « A Broken Social Contract, Not High Inequality, Led to the Arab Spring. » *Review of Income and Wealth* 64 (S1) : p. 5-25.
- Diab, J. L., 2021.** « Pandemic-linked Vulnerabilities for Forced Migrants: The Increase in Gender-based Violence in the Arab World. » *Journal of Migration Affairs* 3 (1) : p. 90–98. Disponible à l'adresse suivante : <https://bit.ly/38of847>.

- Edelman, 2021.** « Edelman Trust Barometer. » Disponible à l'adresse suivante : <https://www.edelman.com/trust/2021-trust-barometer>.
- Egyptian Initiative for Personal Rights, 2021.** « After Corona Victims Exceeded 500 deaths among Physicians: The State Must Declare a State of Mourning for the Defenders of Our Lives, and Double Efforts to Protect Medical Teams and Compensate for Their Sacrifices. » Communiqué de presse, 3 mai 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://eipr.org/en/press/2021/05/corona-victims-exceeded-500-deaths-among-physicians>.
- El-Haddad, A., 2021.** « Has the 'Unsocial' Social Contract Perished in the Middle East? » Institut allemand de développement, Bonn (Allemagne).
- El-Zein, A., Jabbour, S., Tekce, B., Zurayk, H., Nuwayhid, I., Khawaja, M., Tell, T. et al., 2014.** « Health and Ecological Sustainability in the Arab World: A Matter of Survival. » *The Lancet* 383: p. 458–476.
- Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes), 2020a.** *Rapid Assessment the Effects of Covid-19 Violence against Women and Gendered Social Norms.* ONU Femmes, New York.
- Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes), 2020b.** *Covid-19 and Women's Economic Empowerment: Policy Recommendations for Strengthening Jordan's Recovery.* ONU Femmes, New York.
- Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes), 2020c.** « Impact of Covid-19 on Violence against Women and Girls in the Arab States through the Lens of Women's Civil Society Organizations ». ONU Femmes, New York.
- Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes), 2021.** *Mesurer la pandémie de l'ombre : la violence à l'égard des femmes pendant la pandémie de COVID-19.* ONU Femmes, New York.
- Equidem, 2020.** « The Cost of Contagion: The Human Rights Impacts of Covid-19 on Migrant Workers in the Gulf ». Disponible à l'adresse suivante : <https://respect.international/wp-content/uploads/2020/11/The-cost-of-contagion.pdf>.
- Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), 2020.** « The Impact of Covid-19 on Children in the Middle East and North Africa ». UNICEF, New York.
- Fonds monétaire international (FMI), 2021a.** *World Economic Outlook Database, October 2021.* FMI, Washington D. C.
- Fonds monétaire international (FMI), 2021b.** *Regional Economic Outlook: Middle East and Central Asia—Arising from the Pandemic: Building Forward Better.* FMI, Washington D. C.
- Fonds monétaire international (FMI), 2021c.** *Fiscal Monitor Database of Country Fiscal Measures in Response to the Covid-19 Pandemic—July 2021 Update.* FMI, Washington D. C.
- Fonds monétaire international (FMI), 2022.** *Regional Economic Outlook: Middle East and Central Asia – Divergent Recoveries in Turbulent Times.* FMI, Washington D. C.
- Freedom House, 2021.** *Freedom in the World 2021.* Freedom House, Washington, D. C.
- Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), 2022.** *Sixth Assessment Report (AR6) Working Group II on Impacts, Adaptation and Vulnerability.* GIEC, Genève.
- Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), 2021.** « First Refugee Covid-19 Vaccinations Commence in Jordan. » HCR, Genève. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unhcr.org/jo/14487-first-refugee-covid-19-vaccinations-commence-in-jordan.html>.
- Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), 2022a.** « HCR : L'Ukraine et d'autres conflits font passer le nombre total de personnes déracinées au-dessus de 100 millions pour la première fois ». 23 mai. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unhcr.org/fr/news/press/2022/5/628b2d10a/hcr-lukraine-dautres-conflits-font-passer-nombre-total-personnes-derracinees.html>.
- Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), 2022b.** *Tendances mondiales : déplacement forcé en 2021.* HCR, Genève.
- Hoogeveen, J. G. et Lopez-Acevedo, G. (éd.), 2021.** *Distributional Impacts of COVID-19 in the Middle East and North Africa Region. MENA Development Report.* Banque mondiale, Washington, D. C. Disponible à l'adresse suivante : <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/36618/9781464817762.pdf?sequence=2&isAllowed=y>.
- Hughes, K., 2020.** « Protector or Polluter? The Impact of COVID-19 on the Movement to End Plastic Waste ». Forum économique mondial, 6 mai 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.weforum.org/agenda/2020/05/plastic-pollution-waste-pandemic-covid19-coronavirus-recycling-sustainability/>.
- Hujo, K., 2021.** « A New Eco-Social Contract: Vital to Deliver the 2030 Agenda for Sustainable Development. » Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes, Genève.
- Human Rights Watch (HRW), 2020.** « Qatar: End of Abusive Exit Permits for Most Migrant Workers », 20 janvier 2022. HRW, Washington, D. C.
- Ianchovichina, E., 2018.** « Eruptions of Popular Anger: The Economics of the Arab Spring and Its Aftermath. » Banque mondiale, Washington D. C.
- Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA International), 2020.** « L'impact de la pandémie de COVID-19 sur le constitutionnalisme et l'État de droit dans les pays d'Afrique du Nord », 30 juin. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.idea.int/publications/catalogue/impact-covid-19-pandemic-constitutionalism-and-rule-law-north-african?lang=fr>.
- International Rescue Committee, 2020.** « Learning in a Covid-19 World: The Unique Risks of Falling behind for Children in Humanitarian Settings ». Disponible à l'adresse suivante : <https://www.alnap.org/system/files/content/resource/files/main/learninginacovidworldv082820.pdf>.
- Jamal, A., Pagliani, P., et Hsu, E., 2020.** « Citizenship 360° in the Arab Region: Perceptions on Sustainable Development across Countries, Income and Gender ». Travaux de recherche – RADH. PNUD, New York.
- Kehoe S., 2022.** « Trust in Government: A Stark Divide ». Disponible à l'adresse suivante : <https://www.edelman.com/trust/2022-trust-barometer/trust-government-stark-divide>.
- Khamis, S., 2020.** « Media Use and Its Anomalies a Decade after the Arab Spring », 18 décembre. Arab Center Washington D. C., Washington D. C. Disponible à l'adresse suivante : <https://arabcenterdc.org/resource/media-use-and-its-anomalies-a-decade-after-the-arab-spring/>.
- Khoday, K., 2012.** « Sustainable Development as Freedom: Climate Change, Environment and the Arab Uprisings. » Note préparatoire au Arab Development Challenges Report, centre régional du PNUD, Le Caire.
- Khoday, K., 2019.** « Climate Change, Peace and Security ». Programme des Nations Unies pour le développement, 31 octobre. Disponible à l'adresse suivante : <https://medium.com/@UNDPArabStates/climate-change-peace-and-security-f5a290b6d28c>.
- Khoday, K., 2021.** « Rethinking Nature, Crisis and Complexity after the Pandemic ». Série sur le futur du développement, UNDP, New York.
- Khoday, K., et Gitonga, S., 2018.** « Decarbonizing Development. » 3 décembre. PNUD, New York. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.arabstates.undp.org/content/rbas/en/home/ourperspective/ourperspectivearticles/2018/decarbonizing-development-in-the-middle-east.html>.
- Krieg, A., 2022.** « Ukraine Conflict: Could Qatar's Gas Bail out Europe? » *Middle East Eye*, 27 janvier. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.middleeasteye.net/opinion/ukrain-conflict-qatar-gas-bail-out-europe>.
- Larbi, L., 2016.** *Rewriting the Arab Social Contract: Toward Inclusive Development and Politics in the Arab World.* Harvard Kennedy School, Cambridge (MA).
- Malik, C., 2021.** « Locust Swarms Pose New Threat to Middle East and Africa's Food Security. » *Arab News*, 5 février. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.arabnews.com/node/1804536/middle-east>.
- Nations Unies, 2020a.** « Policy Brief: The Impact of Covid-19 on Women. » Organisation des Nations Unies, New York.
- Nations Unies, 2020b.** *Social Protection Responses to the Covid-19 Crisis in the MENA/Arab States Region.* Organisation des Nations Unies, New York.

Ogema, N. M., et Broom, F., 2020. « Famine Risk for Millions in Second Locust Wave. » 28 mai, SciDev. Net, Phys.org. Disponible à l'adresse suivante : <https://phys.org/news/2020-05-famine-millions-locust.html>.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), 2021. *Desert Locust Crisis Appeal*. FAO, Rome.

Organisation internationale du Travail (OIT), 2020a. *Observatoire de l'OIT : le COVID-19 et le monde du travail*. Sixième édition. Estimations actualisées et analyses. OIT, Genève. Disponible à l'adresse suivante : https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/briefingnote/wcms_755930.pdf.

Organisation internationale du Travail (OIT), 2020b. « Prévenir l'exclusion du marché du travail : remédier à la crise de l'emploi des jeunes provoquée par le COVID-19 ». Note d'orientation, 7 juillet 2020, OIT, Genève.

Organisation internationale du Travail (OIT), 2020c. « Lebanon Takes Crucial First Step towards Dismantling Kafala in Lebanon. » Communiqué de presse, 10 septembre 2020. OIT, Beyrouth. Disponible à l'adresse suivante : [https://www.ilo.org/beirut/media-centre/news/WCMS_755008/lang-en/index.htm#:~:text=Tools&text=BEIRUT%20E2%80%93%20\(ILO%20News\)%20Lebanon,and%20elsewhere%20across%20the%20region](https://www.ilo.org/beirut/media-centre/news/WCMS_755008/lang-en/index.htm#:~:text=Tools&text=BEIRUT%20E2%80%93%20(ILO%20News)%20Lebanon,and%20elsewhere%20across%20the%20region).

Organisation internationale du Travail (OIT), 2021a. *Observatoire de l'OIT - Covid, 7e édition*. OIT, Genève.

Organisation internationale du Travail (OIT), 2021b. *Rapport mondial sur la protection sociale 2020-2022 : La protection sociale à la croisée des chemins - bâtir un avenir meilleur*. OIT, Genève. Disponible à l'adresse suivante : https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_protect/---soc_sec/documents/publication/wcms_848691.pdf.

Organisation internationale du Travail (OIT), 2021c. *World Social Protection Report 2020-22: Regional Companion Report for the Middle East and North Africa (MENA) Region*. OIT, Genève. Disponible à l'adresse suivante : https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---arabstates/---ro-beirut/documents/publication/wcms_830406.pdf.

Organisation internationale du Travail (OIT), 2021d. « Social Protection Spotlight, March 2021: Extending Social Security to Workers in the Informal Economy: Information and Awareness. » OIT, Genève. Disponible à l'adresse suivante : https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_protect/---soc_sec/documents/publication/wcms_749491.pdf.

Organisation internationale du Travail (OIT), 2021e. « Faire du travail décent une réalité pour les travailleurs domestiques. Progrès et perspectives dix ans après l'adoption de la convention (n° 189) sur les travailleuses et travailleurs domestiques, 2011 ». OIT, Genève. Disponible à l'adresse suivante : https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_protect/---protrav/---travail/documents/publication/wcms_802555.pdf.

Organisation internationale pour les migrations (OIM), 2021. *Assessing the Socio-Economic Impact of Covid-19 on Migrants and Displaced Populations in the MENA Region*. OIM, Genève.

Organisation mondiale de la Santé (OMS), 2019. *Aperçu des technologies pour le traitement de déchets infectieux et de déchets piquants/coupants/tranchants provenant des établissements de santé*. OMS, Genève.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et Centre régional du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (RCREEE), 2019. *Arab Future Energy Index (AFEX) Report*. PNUD et RCREEE, Le Caire (Égypte).

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et Centre régional du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (RCREEE), 2022. *Arab Future Energy Index (AFEX) Report*. PNUD et RCREEE, Le Caire (Égypte).

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes), 2020. « Covid-19 Global Gender Response Tracker ». PNUD et ONU Femmes, New York. Disponible à l'adresse suivante : <https://data.undp.org/gendertacker/>.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), 2002. *Rapport arabe sur le développement humain 2002 - Créer des opportunités pour les générations futures*. PNUD, New York.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), 2003. *Rapport arabe sur le développement humain 2003 : Construire une société de savoir*. PNUD, New York.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), 2004. *Rapport arabe sur le développement humain 2004 : Vers la liberté dans le monde arabe*. PNUD, New York.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), 2005. *Rapport arabe sur le développement humain 2005 : Vers la promotion des femmes*. PNUD, New York.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), 2013. *Water Governance in the Arab Region*. PNUD, New York.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), 2020a. *Compounding Crises: Will Covid-19 and Lower Oil Prices Lead to a New Development Paradigm in the Arab Region?* PNUD, New York.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), 2020b. *Guidelines for Sustainable Procurement of Healthcare Commodities and Services*. PNUD, New York.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), 2021. *The Exposure of the Arab Countries to the Covid-19 Shock: A Focus on the Global Value Chain of Tourism and Transport*. PNUD, New York.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), 2022. *Rapport Spécial 2022 : Nouvelles menaces pour la sécurité humaine à l'ère de l'Anthropocène : une plus grande solidarité s'impose*. PNUD, New York.

Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), 2020. Fiche d'information sur la gestion des déchets liés à la COVID-19. PNUE, Nairobi.

Saghir, J., 2020. « Climate Change and Conflicts in the Middle East and North Africa. » Document de travail. Université américaine, Beyrouth.

Salem, F., 2017. *The Arab Social Media Report 2017: Social Media and the Internet of Things: Towards Data-Driven Policymaking in the Arab World*. Volume 7. MBR School of Government, Dubaï (EAU).

Singh, T., Atieh, M. A., Al-Ansari, T., Mohammad, A. W., et McKay, G., 2020. « The Role of Nanofluids and Renewable Energy in the Development of Sustainable Desalination Systems: A Review. » *Water* 12 (7) : p. 2002. Disponible à l'adresse suivante : <https://doi.org/10.3390/w12072002>.

Smith, D., et Krampe, F., 2019. « Climate Related Security Risks in the Middle East. » Dans A. Jägerskog, M. Schulz, et A. Swai (éd.), *Routledge Handbook on Middle East Security*. Routledge Taylor & Francis Group, Abingdon, Royaume-Uni.

Smith, D., Mobjörk, M., Krampe, F., et Eklöv, K., 2019. *Climate Security*. Clingendael Institute, La Haye (Pays-Bas).

Sovereign Group, 2020. « Saudi Arabia to Abolish 'Kafala' Sponsorship System in March 2021 », 8 décembre.

Steiner, A., et La Camera, F., 2020. « Turning the Page on the Age of Oil. » *Euractiv*, 14 mai. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.euractiv.com/section/development-policy/opinion/turning-the-page-on-the-age-of-oil/>.

Tataru, C.-D., 2022. « The Potential Impact of Ukraine-Russia Conflict on the MENA Region ». *Middle East Eye*, 7 février. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.mei.edu/publications/potential-impact-ukraine-russia-conflict-mena-region>.

The International Center for Not-for-Profit Law, n. d. « Middle Eastern and North African Government Responses to Covid-19 ». Disponible à l'adresse suivante : <https://www.icnl.org/post/news/mena-government-responses-to-covid-19>.

Université d'Oxford, n. d., « Covid-19 Government Response Tracker. » Oxford, Royaume-Uni. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.bsg.ox.ac.uk/research/research-projects/covid-19-government-response-tracker>.

Yee, V., et Alami, A., 2022. « In North Africa, Ukraine War Strains Economies Weakened by Pandemic. » *The New York Times*, 25 février. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.nytimes.com/2022/02/25/world/middleeast/in-north-africa-ukraine-war-strains-economies-weakened-by-pandemic.html>.

L'indice de développement humain et ses indicateurs constitutifs

| Classement selon l'IDH | Indice de développement humain (IDH) | Espérance de vie à la naissance | Durée attendue de scolarisation | Durée moyenne de scolarisation | Revenu national brut (RNB) par habitant | Rang du RNB par habitant moins rang de l'IDH | Classement selon l'IDH | |
|--|--------------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|--------------------------------|---|--|------------------------|-----|
| | Valeur | (années) | (années) | (années) | (dollars de 2017 en PPA) | | | |
| | 2019 | 2019 | 2019 | 2019 | 2019 | 2019 | 2018 | |
| Développement humain très élevé | | | | | | | | |
| 31 | Émirats arabes unis | 0,890 | 78,0 | 14,3 | 12,1 | 67 462 | -24 | 30 |
| 40 | Arabie saoudite | 0,854 | 75,1 | 16,1 | 10,2 | 47 495 | -16 | 40 |
| 42 | Bahreïn | 0,852 | 77,3 | 16,3 | 9,5 | 42 522 | -12 | 41 |
| 45 | Qatar | 0,848 | 80,2 | 12,0 | 9,7 | 92 418 ^b | -43 | 45 |
| 60 | Oman | 0,813 | 77,9 | 14,2 | 9,7 ^c | 25 944 | -5 | 56 |
| 64 | Koweït | 0,806 | 75,5 | 14,2 | 7,3 | 58 590 | -51 | 62 |
| Développement humain élevé | | | | | | | | |
| 91 | Algérie | 0,748 | 76,9 | 14,6 | 8,0 ^d | 11 174 | 13 | 91 |
| 92 | Liban | 0,744 | 78,9 | 11,3 | 8,7 ^e | 14 655 | -11 | 90 |
| 95 | Tunisie | 0,740 | 76,7 | 15,1 | 7,2 | 10 414 | 14 | 94 |
| 102 | Jordanie | 0,729 | 74,5 | 11,4 ^g | 10,5 ^f | 9 858 | 8 | 103 |
| 105 | Libye | 0,724 | 72,9 | 12,9 ^e | 7,6 ^h | 15 688 | -29 | 106 |
| 115 | Palestine, État de | 0,708 | 74,1 | 13,4 | 9,2 | 6 417 | 12 | 114 |
| 116 | Égypte | 0,707 | 72,0 | 13,3 | 7,4 ^f | 11 466 | -14 | 117 |
| Développement humain moyen | | | | | | | | |
| 121 | Maroc | 0,686 | 76,7 | 13,7 | 5,6 ^f | 7 368 | 1 | 121 |
| 123 | Iraq | 0,674 | 70,6 | 11,3 ^g | 7,3 ^e | 10 801 | -16 | 123 |
| 151 | République arabe syrienne | 0,567 | 72,7 | 8,9 ^e | 5,1 ^e | 3 613 ⁱ | 2 | 152 |
| 156 | Comores | 0,554 | 64,3 | 11,2 | 5,1 ^e | 3 099 | 5 | 154 |
| Développement humain faible | | | | | | | | |
| 157 | Mauritanie | 0,546 | 64,9 | 8,6 | 4,7 ^f | 5 135 | -21 | 157 |
| 166 | Djibouti | 0,524 | 67,1 | 6,8 ^e | 4,1 ^e | 5 689 | -34 | 166 |
| 170 | Soudan | 0,510 | 65,3 | 7,9 ^e | 3,8 ^f | 3 829 | -18 | 171 |
| 179 | Yémen | 0,470 | 66,1 | 8,8 ^e | 3,2 ^f | 1 594 ⁱ | 2 | 179 |
| Autres pays ou territoires | | | | | | | | |
| | Somalie | .. | 57,4 | .. | .. | .. | .. | .. |
| | États arabes | 0,705 | 72,1 | 12,1 | 7,3 | 14 869 | - | - |
| | Pays en développement | 0,689 | 71,3 | 12,2 | 7,5 | 10 583 | - | - |
| | Monde | 0,737 | 72,8 | 12,7 | 8,5 | 16,734 | - | - |

Notes

Les totaux correspondant aux États arabes ne concernent que 20 pays et n'incluent pas les Comores et la Mauritanie, qui font partie de la région des États arabes du PNUD mais qui, dans le Rapport mondial sur le développement humain, sont incluses dans la région de l'Afrique subsaharienne.

- a Données de 2019 ou de l'année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles.
- b Pour le calcul de l'IDH, le RNB par habitant est plafonné à 75 000 dollars.
- c Mis à jour par le BRDH d'après les données de l'Institut de statistique de l'UNESCO (2020).
- d Mis à jour par le BRDH d'après les enquêtes par grappes à indicateurs multiples du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) pour la période 2006-2019.
- e Calcul basé sur la régression entre les pays.
- f D'après les prévisions de Barro et Lee (2018).
- h Mis à jour par le Bureau du Rapport sur le développement humain d'après les projections de Barro et Lee (2018).
- g Mis à jour par le BRDH d'après les enquêtes démographiques et de santé d'ICF Macro pour la période 2006-2019.
- i Estimation du Bureau du Rapport sur le développement humain d'après les données de la Banque mondiale (2020a) et de la Division de statistique des Nations Unies (2020b), et le taux de croissance prévu par la CESAO (2020).

Définitions

Indice de développement humain (IDH) : Indice composite qui mesure le niveau moyen atteint dans trois dimensions fondamentales du développement humain : vie longue et en bonne santé, connaissances et niveau de vie décent. Le calcul de l'IDH est expliqué dans la *Note technique no 1* (<https://hdr.undp.org/system/files/documents/hdr2020technicalnotespdf.pdf>).

Espérance de vie à la naissance : Nombre d'années qu'un nouveau-né peut espérer vivre si les tendances de mortalité dominantes, par âge, au moment de sa naissance, demeurent inchangées tout au long de sa vie.

Durée attendue de scolarisation : Nombre d'années de scolarisation auxquelles un enfant d'âge scolaire peut prétendre si les tendances de scolarisation dominantes, par âge, demeurent inchangées tout au long de sa vie.

Durée moyenne de scolarisation : Nombre moyen d'années d'études des personnes de 25 ans et plus, calculé d'après le nombre d'années d'études officiel pour chaque niveau d'éducation atteint.

Revenu national brut (RNB) par habitant : Revenu total d'une économie, généré par sa production et ses facteurs de production, diminué des montants versés pour l'utilisation des facteurs de production détenus par le reste du monde, exprimé en dollars internationaux convertis sur la base des taux de conversion de la parité de pouvoir d'achat et divisé par la population en milieu d'année.

Rang du RNB par habitant moins rang de l'IDH : Différence entre le rang selon le RNB par habitant et le rang selon l'IDH. Une valeur négative indique un rang selon le RNB supérieur au rang selon l'IDH.

Rang de l'IDH pour 2018 : Rang de l'IDH pour 2018, calculé à partir des mêmes données les plus récentes disponibles en 2020 que celles employées dans le calcul de l'IDH pour 2019.

Principales sources de données :

Colonnes 1 et 7 : Calculs du BRDH d'après DAES (2019a), Institut de statistique de l'UNESCO (2020), Division de statistique des Nations Unies (2020b), Banque mondiale (2020a), Barro et Lee (2018) et FMI (2020).

Colonne 2 : DAES (2019a).

Colonne 3 : Institut de statistique de l'UNESCO (2020), enquêtes démographiques et de santé d'ICF Macro, enquêtes par grappes à indicateurs multiples de l'UNICEF et OCDE (2019b).

Colonne 4 : Institut de statistique de l'UNESCO (2020), Barro et Lee (2018), enquêtes démographiques et de santé d'ICF Macro, enquêtes par grappes à indicateurs multiples de l'UNICEF et OCDE (2019b).

Colonne 5 : Banque mondiale (2020a), FMI (2020) et Division de statistique des Nations Unies (2020b).

Colonne 6 : Calculé à partir des données des colonnes 1 et 5.



Programme des Nations Unies pour le développement
One United Nations Plaza New York,
NY 10017
www.undp.org

ISBN : 9789211264548



Le Rapport arabe sur le développement humain 2022 s'intéresse au relèvement post-COVID-19. Il évalue pour cela les défis de longue date entravant le développement dans les domaines de la gouvernance, de la société et de l'économie, sous différents angles : le genre ; la jeunesse ; l'éducation et la santé ; la pauvreté multidimensionnelle ; les répercussions sur les différents secteurs de l'économie ainsi que sur les micro-, petites et moyennes entreprises et les marchés du travail ; les déplacements et la migration. Le Rapport se penche également sur les défis liés à la nature et au changement climatique, afin de mettre la région sur la voie d'un développement humain résilient et durable.

Le Rapport évalue en outre l'adéquation et l'efficacité des politiques mises en œuvre, notamment lorsque la pandémie de COVID-19 a entraîné un accroissement des inégalités et une exacerbation des difficultés existantes dans des secteurs tels que la prestation des services publics, qui comprennent la protection sociale, les soins, l'éducation, la santé et la vaccination.

Il fournit des recommandations concrètes sur la façon de mettre en place un relèvement résilient, durable, équitable et inclusif. Il appelle les États arabes à agir rapidement, de manière décisive et à plus grande échelle pour examiner, évaluer et renforcer les compétences et les capacités et créer des structures institutionnelles efficaces et dignes de confiance, capables de soutenir un nouveau contrat social qui puisse aider plus efficacement les sociétés à faire face aux chocs et catastrophes à venir.

Scannez le QR code pour télécharger le rapport.

